

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1822 - 3 juillet 2003 - prix : 1 € He b-

Intermittents du spectacle :
Quand le Medef
décide de la politique
culturelle du pays

p. 3, 6, 7

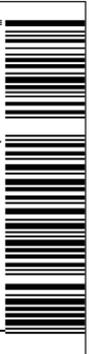


Dans les entreprises :

Actions contre les licenciements à l'Alstom,
Arcelor-Sollac : travailleurs en colère
SNCF : les retenues sur salaire,
Grève aux fonderies du Poitou...

p. 13, 14, 15

M 06189 - 1822 - F. 1,00 €



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Education : 20 000 emplois-jeunes mis à la porte
- Le « parachute » de Messier
- Lille : soutien aux sans-papiers
- p 5 ■ Le cirque parlementaire
- Le PCF et le « mouvement social »
- Référendum-bidon en Corse
- p 6 ■ La lutte des intermittents du spectacle
- p 12 ■ Bâtiment-TP : les grands chantiers iront aux gros
- E. de Montgolfier dans le collimateur
- Patrick Dils indemnisé financièrement
- p 16 ■ Parlement européen : intérêts privés et marchés publics
- OGM : on ne peut pas faire confiance aux capitalistes
- Grenoble : manifestation pour la libération de J. Bové

Tribune

- Les USA au Moyen-Orient : Crotale indécrottable

Dans le monde

- p 8/9 ■ Israël-Palestine : la paix n'est pas pour demain
- Irak : de l'occupation à la répression
- Brésil : Lula s'attaque aux fonctionnaires
- Île Maurice : les capitalistes du Textile licencient
- p 10 ■ Grande-Bretagne : une directive européenne sert de prétexte pour mieux licencier

Une lettre de Lutte Ouvrière à la Ligue Communiste Révolutionnaire

p 10/11

Dans les entreprises

- p 13 ■ Fonderies du Poitou (Ingrandes - Vienne) : la Fonte en grève
- Romorantin : l'attitude de Renault et Lagardère
- OTUS-OTN (Sevran-93) : la reprise
- p 14 ■ SNCF : les retenues sur salaire à la suite de la grève
- Perpignan : solidarité avec les salariés des ASF
- Les hausses de prix du 1^{er} juillet
- p 15 ■ Alstom (Saint-Ouen-93) : contre les licenciements
- Arcelor-Sollac : un CCE envahi
- Imprimerie ex-SCIA : poursuites judiciaires contre six salariés

Durant l'été, les « caravanes » de Lutte Ouvrière

Comme chaque année, des militants de Lutte Ouvrière vont parcourir la France cet été pour, à chacune de leurs étapes, installer un chapiteau pour faire des projections audiovisuelles, présenter les publications et les activités de Lutte Ouvrière et, surtout, dialoguer avec tous ceux qu'ils vont ainsi rencontrer.

Cette année, où le chô-

mage est le problème criant de la population laborieuse, ces caravanes politiques vont faire essentiellement étape dans des villes frappées par les licenciements et les fermetures d'entreprises, pour discuter des mesures indispensables à imposer au gouvernement et au patronat pour combattre cette catastrophe sociale.

BASSE-NORMANDIE

Vendredi 4 juillet
FALAISE (Calvados)

Samedi 5 juillet
ALENÇON (Orne)

Lundi 7 juillet
DIVES-SUR-MER (Calvados) et CONDÉ -SUR-NOIREAU (Calvados)

Mardi 8 juillet
VIRE (Calvados)

Mercredi 9 juillet
COUTANCES (Manche)

Jeudi 10 juillet
FLERS (Orne) et DUCEY (Manche)

Vendredi 11 juillet
MORTAIN (Manche)

Samedi 12 juillet
GRANVILLE (Manche)

CHAMPAGNE-ARDENNE

Lundi 7 juillet
ROMILLY-SUR-SEINE (Aube)

Mardi 8 juillet
PONT-SAINTE-MARIE (Aube)

Mercredi 9 juillet
FONTAINE-LES-GRES et AIX-EN-OTHE (Aube)

Jeudi 10 juillet
VITRY-LE-FRANÇOIS (Marne)

Vendredi 11 juillet
BAR-SUR-AUBE (Aube)

Samedi 12 juillet
SAINT-DIZIER (Haute-Marne)

Mardi 15 juillet
BAR-LE-DUC (Meuse)

Mercredi 16 juillet
CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)

Jeudi 17 juillet
CHARLEVILLE-MEZIERE (Ardennes)

Vendredi 18 juillet
FUMAY et GIVET (Ardennes)

Samedi 19 juillet
SEDAN (Ardennes)



BRETAGNE

Mardi 15 juillet
LANESTER (Morbihan)

Mercredi 16 juillet
LORIENT (Morbihan)

Jeudi 17 juillet
HENNEBONT (Morbihan)

Vendredi 18 juillet
QUIMPERLE (Finistère)

Samedi 19 juillet
QUIMPER-Quartier de Penhars (Finistère)

Lundi 21 juillet

BRIEC (Finistère)

Mardi 22 juillet
PONT-DE-BUIS (Finistère)

Mercredi 23 juillet
MORLAIX (Finistère)

Jeudi 24 juillet
LANNION (Côtes-du-Nord)

Vendredi 25 juillet
GUINGAMP (Côtes-du-Nord)

Samedi 26 juillet
PAIMPOL (Côtes-du-Nord)

En vente en librairie

La véritable histoire de Lutte Ouvrière

Par Robert Barcia, alias Hardy
Entretiens avec Christophe Bourseiller

Editions Denoël Impacts
prix : 17 euros



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E.mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron

153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 15 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
.....
CODE POSTAL et VILLE :
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE
.....
Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de :
Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

Editorial des bulletins
d'entreprise du 30 juin 2003

QUAND LE MEDEF DÉCIDE DE LA POLITIQUE CULTURELLE DU PAYS

■ La grève des « intermittents » du spectacle peut sembler marginale, mais elle s'inscrit en fait dans l'ensemble des mouvements de protestation dirigés, à juste titre, contre les attaques du gouvernement et du patronat sur les retraites, les allocations chômage, la Sécurité sociale.

Ces « intermittents » sont en fait des travailleurs intérimaires, des comédiens certes, mais surtout des techniciens : éclairagistes, cameramen, machinistes, etc., dont les entrepreneurs de spectacles ont absolument besoin, comme le prouve le fait que leur grève risque d'empêcher la tenue de tous les festivals d'été.

Il faut un fier culot au ministre de la Culture, Aillagon, pour oser dire que ces grévistes « prennent les spectateurs en otages ». Mais il est vrai que, pour les gouvernants, tous les travailleurs qui revendiquent sont des preneurs d'otages. Les enseignants en lutte par rapport à leurs élèves, les cheminots et les travailleurs des transports vis-à-vis des usagers. Par contre, pas un seul ministre n'oserait utiliser cette expression pour désigner les patrons qui n'hésitent pas à fermer des usines et à jeter à la rue des milliers de travailleurs.

La vérité, c'est qu'en augmentant le nombre d'heures de travail effectuées par ces intermittents nécessaires pour percevoir des indemnités de chômage, en raccourcissant la durée d'indemnisation, le Medef (ex-CNPF), avec la complicité

des syndicats qui ont joint leur signature à la sienne, s'attaque à une nouvelle catégorie de travailleurs.

Il y aurait des « abus » de la part des intermittents, clament les dirigeants du Medef. Mais c'est aussi ce que ces gens-là ont dit des chômeurs, tout comme ils présentent les travailleurs de la fonction publique comme des « privilégiés ». Mais ni le Medef ni le gouvernement ne dénoncent les employeurs (en particulier ceux des entreprises de l'audiovisuel, qui se sont multipliées et ont prospéré depuis l'éclatement de la radio-télévision publique et la privatisation de la production).

Pourtant, profitant de la pression du chômage, nombre d'entre eux ne déclarent les intermittents qu'ils emploient que pour des horaires bien inférieurs à la réalité... et des salaires réduits en conséquence.

Il faut aussi un fier culot au baron Seillière pour affirmer, comme il l'a fait : « *Le milieu du spectacle est habitué à ce qu'on ne touche pas à ses privilèges. On y touche, comme à d'autres, et c'est ce qu'on appelle la réforme* ». Le seul mal que ce monsieur s'est donné, c'est d'être né dans la richissime famille des de Wendel. Et la « réforme » à laquelle aspire cet authentique privilégié, et avec lui tout le grand patronat, cela consiste à attaquer le monde du travail dans tous les domaines, en spéculant sur le fait que la crainte du chômage paralysera les travailleurs.

Depuis des années, sous les gouvernements dits de gauche comme sous ceux de droite, la part des richesses produites revenant aux travailleurs n'a cessé de diminuer. Les salaires, pour ceux qui ont eu la chance de conserver leur emploi, sont quasiment bloqués.

Les autres ont vu leurs revenus diminuer de manière souvent considérable. Conséquence de la baisse des impôts sur le revenu, qui bénéficie avant tout aux plus riches, et de l'instauration de la CSG qui touche les revenus les plus faibles, la répartition des impôts entre les différentes classes de la société n'a cessé de se modifier au détriment des travailleurs. La « réforme » sur les retraites va se traduire par un allongement de la durée du travail pour tous les salariés, et une diminution des pensions. Depuis des années les prestations de la Sécurité sociale se réduisent comme peau de chagrin, et une nouvelle « réforme » en ce sens est annoncée.

Face à cette offensive tous azimuts du patronat, une contre-offensive d'ensemble du monde du travail est plus que jamais nécessaire. Et le gouvernement a peut-être tort de croire qu'il a gagné la partie ce printemps. Car les mouvements sociaux qui ont secoué le pays ces deux derniers mois ne sont peut-être que le prélude de cette contre-offensive, que le patronat pourrait bien payer cher.

Arlette LAGUILLER

Éducation

20 000 EMPLOIS-JEUNES MIS À LA PORTE

Vingt mille salariés de l'Éducation nationale, embauchés il y a cinq ans comme emplois-jeunes, sur un effectif de 65 000, voient leur contrat se terminer. Ils ne retrouveront pas de poste à la rentrée prochaine. À ces 20 000 licenciements, il faut ajouter les 5 600 postes d'étudiants surveillants (MI-SE) supprimés également. Le gouvernement de Chirac-Raffarin supprime donc près de 26 000 emplois dans le secteur de l'Éducation nationale où les moyens sont déjà très insuffisants, créant des milliers de chômeurs en plus.

Ces emplois-jeunes ont été créés par le gouvernement Jospin. Celui-ci avait ainsi choisi de ne créer que des emplois précaires, puisque ces contrats n'étaient que de cinq ans, alors que déjà les enseignants et tout le personnel de l'Éducation nationale réclamaient la création de dizaines de milliers d'emplois, pour que les jeunes puissent étudier dans de bonnes conditions. C'était dérisoire même par rapport aux promesses, pourtant maigres, faites à l'époque par Jospin.

Bien sûr, pour bien des jeunes qui trouvaient ainsi un emploi, c'était mieux que rien. Dans les lycées, les collèges et les écoles, ces jeunes, dont le gouvernement n'avait même pas défini quel serait exactement leur travail, se rendirent utiles, puis indispensables. Dans bien des établissements scolaires aujourd'hui, les enseignants se demandent comment ils pourront fonctionner sans l'emploi-jeune qui animait la bibliothèque, la salle informatique, ou qui assurait un soutien indispensable à bien des élèves. Bien

des enseignants qui ont fait grève ces dernières semaines n'admettent toujours pas de ne plus revoir à la rentrée des collègues avec qui ils ont travaillé et tissé des liens pendant plusieurs années.

Tout cela aboutit à ce qu'il y ait moins d'adultes dans les établissements scolaires, ce qui ne pourra qu'aggraver les difficultés des élèves et les conditions de travail des ensei-

gnants. Le gouvernement annonce, soi-disant pour compenser, la création de 16 000 postes d'assistants d'éducation. Ce sont des contrats encore plus précaires, de trois ans maximum. Ils devront travailler plus, en étant payés moins que les étudiants-surveillants que certains sont censés remplacer. Rien ne garantit, de plus, que les 16 000 postes seront réellement créés, car

il n'y a aucune raison de croire ce gouvernement sur parole. Et de toute façon, cela ne fait pas du tout le compte : il y a bien un déficit de près de 10 000 postes.

Les vraies motivations du gouvernement sont claires pour tout le monde. Il s'agit de faire des économies sur le dos de l'éducation des jeunes, et en particulier des jeunes des classes populaires dont Chirac et

Raffarin n'ont que faire.

Mais les salariés de l'Éducation nationale n'ont pas dit leur dernier mot et réclament toujours l'embauche de personnels en nombre suffisant, l'embauche définitive de tous les précaires, et leur titularisation sans condition. Pour beaucoup à la rentrée, la lutte doit continuer !

Aline RETESSE

Vivendi Universal

POUR MESSIER, C'EST L'ELDORADO

Jean-Marie Messier, qui avait défrayé la chronique il y a quelques mois, fait à nouveau parler de lui. La justice américaine lui a donné gain de cause... Un beau gain ! 20 millions et demi d'euros.

L'ancien président de Vivendi Universal avait dû démissionner en juillet 2002, après avoir conduit le groupe à une situation proche de la faillite. La faillite, enfin pas pour tout le monde et, en tout cas, pas pour lui-même. Avant de partir, Messier y avait veillé : il s'était assuré un salaire brut de 5,635 millions d'euros pour le premier semestre 2002. Sans compter son « pied à terre » de Park Avenue à New York, un appartement de 560 mètres carrés acheté par la société qu'il ne devait quitter qu'à la fin de l'année 2002. Mais pas question d'en rester là. Messier avait eu soin en effet d'ajouter une clause à son contrat de travail américain juste avant de signer sa démission : toucher une indemnité de fin de contrat, un parachute

en or, histoire de retomber encore mieux sur ses pieds.

Et comment ! Le droit de percevoir cette indemnité vient de lui être accordé, après plusieurs mois de procédure, par le tribunal de New York. L'indemnité que Vivendi devrait lui verser s'élève à 20,55 millions d'euros...

Autant dire que le nouveau PDG de Vivendi Universal, Jean-Marie Fourtou, n'est pas du tout content. Il avait déjà réclamé à Messier le remboursement de trois mois de salaire ainsi que le paiement des trois derniers mois de loyer de son appartement new-yorkais, au total, une somme de près de deux millions de dollars que jusqu'à présent Messier n'a pas payée. Mais de plus le tribunal américain demande au nouveau PDG de verser plus de 20 millions d'euros à son prédécesseur !

Fourtou a annoncé son intention de contester la décision américaine « par tous les moyens de droit à sa disposition ». Il dit mener sa riposte au nom des actionnaires de

Jean-Marie MESSIER : intermittent-PDG du spectacle.



Vivendi Universal ruinés et des salariés du groupe... lui qui perçoit un salaire annuel de 1 million d'euros (sans compter 2 à 3 millions d'euros de bonus et autres stock-options). Certes, Fourtou qui présidait auparavant la société Aventis et a touché 3 millions 500 000 euros l'an dernier est bien placé pour savoir ce que, dans ce

monde-là, quitter une société veut dire. Mais c'est une bien petite somme comparée aux 20 millions et demi d'euros qu'il devrait verser à Messier. Et quand il juge que la décision prise par la justice en faveur de Messier est « scandaleuse » et « indécente », on a du mal à savoir ce qui le scandalise vraiment...

D. M.

Lille

SOUTIEN AUX SANS-PAPIERS EN GRÈVE DE LA FAIM

Depuis le 18 mai, 118 sans-papiers sont en grève de la faim à Lille. Ils sont installés actuellement sous des tentes dans l'enceinte de la Bourse du Travail de Lille et certains sont dans un état grave. Jusqu'à présent non seulement le préfet du Nord oppose une fin de non-recevoir à la demande de régularisation de ces travailleurs étrangers sans-papiers, mais il s'en prend aux organisations de

sans-papiers et à celles qui soutiennent cette lutte. Il les accuse entre autres d'être responsables des grèves de la faim et de leurs éventuelles conséquences tragiques. Mais qui pousse des sans-papiers à ne pas voir d'autre forme de lutte que ces actions de désespoir que sont les grèves de la faim ? Qui, sinon le préfet du Nord, ses semblables et le gouvernement Chirac-Raffarin-Sarkozy ?

La Coordination nationale des sans-papiers appelle à différents mouvements de protestation à Paris et dans d'autres villes. Un rassemblement aura ainsi lieu à Paris, le vendredi 4 juillet, à 18 heures, Place Saint-Augustin. Par ailleurs, une manifestation nationale est prévue à Lille, le samedi 5 juillet, à 15 heures.

Lutte Ouvrière est solidaire

Le gouvernement et les immigrés

DES CADEAUX POUR LES RICHES, LA MATRAQUE POUR LES PAUVRES

Raffarin a annoncé à La Baule un plan destiné à « renforcer l'attractivité de la France ».

Il s'agit en particulier de rendre la vie plus agréable aux cadres et chercheurs étrangers, en leur concoctant un statut fiscal avantageux. La justification de ces mesures obéit au sempiternel refrain selon lequel les cadeaux consentis

aux hauts revenus et aux entreprises se transformeront en emplois... un jour.

En attendant, d'autres étrangers, les sans-papiers, qui eux n'avaient pas eu besoin de ce plan pour trouver la France « attractive », continuent d'être traités en criminels par le gouvernement...

J. R.

LE CIRQUE PARLEMENTAIRE

« La France, dans son chemin du paradis, est encore au purgatoire puisqu'il reste des socialistes ». Et vlan ! Une nouvelle pierre dans le jardin des socialistes a été envoyée de Strasbourg par Raffarin, le 1^{er} juillet, lors d'un rassemblement des représentants de la droite européenne. Du coup, à Paris, les députés socialistes en train de se prononcer sur le projet de loi Fillon sur les retraites décidaient de sortir de l'hémicycle et le président du groupe socialiste offusqué de « cette conception inacceptable et insupportable de la démocratie » exigeait que Chirac désavoue publiquement son Premier ministre. Alors Raffarin s'excusait, jurait ses grands dieux qu'il s'agissait là d'un trait d'humour ne correspondant ni à ce qu'il voulait dire ni à ce qu'il pense.

Décidément, à l'Assemblée, il n'y a pas d'intermit-

tence du spectacle. Ainsi, quelques jours plus tôt, le ministre de la Fonction publique, Delevoye, déclarait au contraire au *Parisien-Dimanche* qu'il se félicitait de la motion de censure déposée par le PS dans le débat parlementaire sur la loi Fillon car elle permettrait « probablement d'aider le PS à tenter enfin d'exister » et même qu'il se sentait « orphelin d'une pensée socialiste ».

En fait, quelles que soient les sorties plus ou moins contrôlées de Raffarin, la droite sait fort bien à quoi s'en tenir sur l'opposition du PS et même sur celle du PC qui dépose à l'Assemblée une kyrielle d'amendements. Elle ne craint pas ce petit jeu parlementaire qui lui permet même de se mettre en valeur en montrant combien elle respecte le « jeu démocratique ».

D'ailleurs, quand le PS dépose une motion de censure

contre le gouvernement, quand son premier secrétaire se revendique d'une opposition « frontale » à sa politique, chacun sait très bien qu'ils goment le fond de leur pensée exprimée en toute clarté il y a peu de temps par Rocard et d'autres, quand ils affirmaient qu'il valait mieux que ce soit la droite qui porte les mauvais coups contre les retraites pour éviter à la gauche d'avoir à le faire au cas où elle reviendrait au pouvoir.

Les véritables craintes ne sont pas là, comme en a témoigné le même Delevoye en déclarant au cours de la même interview : « Il faut que se reconstitue très vite un pôle de gauche, sinon ce sont les plus extrémistes qui dominent la scène publique ».

Ceux que ce monsieur qualifie d'« extrémistes » sont ces grévistes, notamment de l'Éducation natio-

nale, qui ne voulaient pas d'une décentralisation qui se serait faite sur leur dos et sur celui des élèves du public. Ce sont les grévistes refusant le plan Fillon qui se sont organisés eux-mêmes et qui n'étaient pas toujours d'accord avec les directions syndicales. Ou encore les manifestants dont les pancartes, les banderoles et les slogans associaient parfois dans

un même rejet les projets actuels de la droite et ceux que la gauche plurielle avait sous le coude pour le cas où elle aurait gagné la Présidentielle de l'an passé.

C'est bien cela, et pas le PS, qui a de quoi inquiéter à droite ceux qui nous gouvernent, tout comme la gauche parlementaire, qui nous gouvernait encore très récemment.

LE PCF ET LE « MOUVEMENT SOCIAL »

L'Humanité du 27 juin a publié un long entretien avec Robert Hue, ancien président du PCF et toujours membre de la direction de ce parti. Il y présente ses réflexions sur les grèves et manifestations de ces derniers mois.

Mettant en cause la politique de la droite gouvernementale, où « il y a aussi de la provocation » dit-il, il considère que, « malgré ses limites, ce mouvement social est porteur d'exigences fortes mettant en cause de façon de plus en plus consciente et réfléchie l'essence même du capitalisme ». Dit par celui qui a dirigé le PCF pendant ces cinq années où il était associé à un gouvernement Jospin qui ne remettait en cause ni « l'essence » du capitalisme, ni surtout les intérêts bien concrets des capitalistes et autres nantis, cela devrait, comme on dit, « l'interpeller quelque part ».

Mais au fond, Hue ne demande qu'à remettre ça : ce qu'il appelle les « limites » du mouvement social comporterait, selon lui, « un danger si ne s'ouvrent pas des perspectives de contenus politiques nouveaux ». Bien sûr, le souvenir de la politique antiouvrière menée pendant cinq ans par le gouvernement Jospin, avec le soutien de la direction du PCF, est encore trop cuisant pour

que Hue dise franchement que ces « perspectives politiques » prétendues nouvelles ne seront jamais en fin de compte qu'une resucée de ce qu'on a connu avec les gouvernements de la « Gauche plurielle », sinon de « l'Union de la gauche ». Pour les besoins de la cause d'une alliance parlementaire voire gouvernementale avec le PS, la direction du PCF saura bien sûr trouver une nouvelle appellation pour camoufler une vieille politique qui a fait faillite. Mais, sur le fond, qu'est-ce que cela changera pour la classe ouvrière et les classes populaires ?

Même si la direction du PCF a remis à la fin de l'année sa décision quant à d'éventuels accords électoraux avec le PS, c'est bien dans ce cadre-là qu'elle s'inscrit. Hue n'avance aucune perspective politique qui remette en cause « l'essence du capitalisme ». Il préfère fustiger ce qu'il appelle « les populismes, de droite comme de gauche, qui feraient leurs choux gras » de la non-conclusion de tels accords. Il reprend aussi la vieille accusation de « gauchisme » que les dirigeants du PCF ressortent périodiquement contre ceux qui les critiquent sur leur gauche. Sauf que, cette fois, Hue ne s'en prend pas aux seuls partisans de l'extrême gauche, mais à nombre de ceux qui ont fait grève et manifesté. « Certains », dit-il, pour ne pas reconnaître qu'ils étaient fort

nombreux, se seraient « cantonnés à l'exigence du retrait pur et simple des projets gouvernementaux. Permettez-moi de citer ce que j'en disais il y a quelques jours : « Ces dérives-là, on les connaît. elles portent un nom, c'est le gauchisme ! » Une telle démarche exclut (...) d'autres prolongements possibles au mouvement, notamment politiques ».

On comprend que Hue soit gêné, car réclamer le retrait pur et simple du plan Fillon, même si cela n'aurait pas été facile à obtenir, c'était aussi dire clairement que l'on refusait toutes les politiques, qu'elles viennent de la droite ou de la gauche parlementaire, qui, sous prétexte de réforme des retraites, ne visent qu'à aggraver la situation du monde du travail en ce domaine.

Quant aux « prolongements politiques », qu'évoque Hue, qui ne réclameraient pas le retrait du plan Fillon, ceux qu'il appelle de ses vœux, ce sont finalement les mêmes que ceux que l'on a connus sous Jospin. Qui peut avoir oublié que, de 1997 à 2002, le gouvernement du PS auquel participait le PCF s'est, par exemple, bien gardé d'abroger les décrets Balladur de 1993, qui avaient imposé aux salariés du privé le même recul que Fillon et Raffarin veulent imposer aux travailleurs du secteur public ?

P. L.

Référendum corse...

QUESTION BIDON

« Voter Oui est la meilleure manière d'affirmer votre attachement à la France et à la République » : c'est Chirac qui le certifie aux électeurs corses. Et il ne peut que chanter la vérité, lui qui, dixit Sarkozy, est de fait « le garant de la cohésion nationale ».

« Nous ne sommes pas du tout d'accord avec les propos de M. Chirac », « Nous appelons à voter Oui mais nos finalités ne sont pas les leurs. Notre projet c'est l'indépendance », rétorque le porte-parole d'Indipendenza, un des deux groupes nationalistes corses les plus importants. Et Jean Guy Talamoni, chef de file de l'autre groupe nationaliste Corsica Nazione, de renchérir : « C'est une déclaration étrange, un peu "abracadabrantiques" (...). Cette

petite avancée va renforcer le camp nationaliste puisque, de façon arithmétique, nous augmenterons notre nombre d'élus dans les institutions. »

Le référendum du 6 juillet en Corse permet donc à la fois aux uns de voter pour le maintien de la Corse dans la République française, et aux autres de voter pour l'indépendance ; le tout en répondant Oui à la même question... Dans la meilleure tradition des référendums truqués auxquels la V^e République et les régimes précédents nous ont habitués.

Les référendums, c'est l'art de piéger les électeurs avec des questions bidon ; un piège auquel la seule façon d'échapper est de s'abstenir de participer.

Sophie GARGAN

Ça se corse pour les ministres

Décidément, les voyages ne réussissent pas aux ministres de Chirac. Il y avait déjà eu le passage de Ferry à Rodez sous une pluie de livres lancés par des enseignants en colère, et celui de Sarkozy près de Lyon dans un meeting perturbé par plus d'un millier d'opposants aux projets de décentralisation et de réforme des retraites. Puis le tandem Raffarin-Sarkozy, venu défendre le Oui au référendum en Corse, s'est fait chahter à l'aéroport de Bastia. Juchés sur des chaises de jardin, ils n'ont pas pu esquiver les manifestants opposés au plan du gouvernement contre les retraites, qui les sifflaient et les huaient aux cris de « Raffarin démission ! »

Eh oui la « France d'en bas » n'attend pas bien sagement les échéances électorales pour faire connaître son mécontentement. Quand elle bouge, ça se voit et ça s'entend, même aux oreilles d'un Sarkozy qui joue volontiers les rouleurs de mécaniques. Du coup, le chef des flics, vexé, a limogé le préfet local dont les antécédents de conseiller au cabinet de Vaillant, l'ex-ministre de l'Intérieur PS, ont fait un bouc émissaire tout trouvé. Sûr qu'avoir la tête d'un préfet, c'est plus à la portée du gouvernement que de stopper les manifestations que suscitent ses attaques contre le monde du travail.

Annie ROLIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Les USA au Moyen-Orient :

CROTALE INDECROTTABLE

Perquisitions, opérations de ratissage, blindés en tête, arrestations arbitraires, les troupes anglo-américaines en Irak multiplient les raids. Cette nouvelle campagne a un nom : « *Crotale du désert* », le serpent américain venimeux.

C'est que les armées d'occupation soulèvent l'hostilité de la population, ont à faire face à des attaques armées, des sabotages de pipelines. Six soldats britanniques tués mardi 24 juin de Bassora. Quatre soldats américains tués et une dizaine de blessés le mercredi. Un autre gravement blessé le lendemain dans un magasin en plein Bagdad. Quatre autres tués mardi 1^{er} juillet.

« Il faut leur donner le message "pas d'embrouille avec nous" » et montrer notre « puissance de feu », déclare un officier américain. Les démonstrations de forces pour impressionner, voire terroriser la population, c'est bien la seule chose que les Anglo-Américains puissent faire face à une guérilla qu'on ne peut probablement attribuer ni aux seuls anciens partisans du Baas, comme prétendent les américains, ni à des restes organisés de l'armée. Avec les anciens militaires irakiens, ce sont d'autres difficultés qu'a eu le gouverneur américain : les manifestations pour obtenir leurs payes.

Mais, devant la presse, le ministre américain de la défense, Rumsfeld a réfuté le terme « d'enlèvement ». « Nous sommes en guerre [...], en guerre mondiale contre le terrorisme, et ceux qui ne sont pas d'accord avec cela sont pour la plupart des terroristes », a-t-il dit. Deux mois après la fin de la guerre annoncée solennellement par Bush, la guerre continue. Et Rumsfeld de déplorer le trop faible engagement des pays de l'OTAN. Quand on entend le ministre française déléguée à l'industrie, Mme Fontaine, annoncer que TotalFinaElf pourrait se voir prochainement confirmer les contrats d'exploitation en Irak signés du temps de Saddam Hussein, on se dit que l'appel du pied aux alliés récalcitrants est peut-être sincère... et monnayable.

La guerre d'Afghanistan elle-même n'est pas finie : deux soldats allemands tués le 7 juin, un américain le 25. Et le contingent canadien qui doit arriver en renfort devrait être « armé jusqu'aux dents », selon le gouvernement canadien. Pour ne pas trop s'y dépenser, les USA en sont à reprendre langue avec une partie des chefs talibans réfugiés au Pakistan, pour trouver un contrepoint aux autres courant islamistes qu'ils ont propulsé au pouvoir en renversant ces mêmes talibans. Le serpent se mord la queue !

Alors on nous présente au moins la trêve que viennent d'accepter en Palestine, pour trois mois, les deux principaux mouvements islamistes, le Hamas et le Jihad islamique, comme un pas vers la paix, une victoire de la fameuse « feuille de route » que Bush patronne depuis le lendemain de sa « victoire » en Irak, avec

l'appui des gouvernements européens. Bien plus qu'à un plan de paix, cette « feuille de route » ressemble à un plan de partage des tâches de police.

La trêve n'est la contrepartie d'aucune concession de la part d'Israël. Pas même de la garantie qu'Israël ne continuera pas ses raids militaires en territoires palestiniens. Elle n'est que le fruit des pressions exercées par les États-Unis et leurs alliés sur l'autorité palestinienne pour lui imposer de faire, elle-même, la police contre tous ceux qui, en Palestine, pourraient s'en prendre aux troupes israéliennes ou préparer des attentats.

Israël vient de retirer ses troupes de la principale route de la bande de Gaza, pour y laisser la place à la police palestinienne. Mais elles ne sont pas parties loin. Et on a pu voir à la télévision les images du contrôle quotidien des ouvriers palestiniens à l'entrée de la zone industrielle israélienne d'Erez. Une zone où les Palestiniens de Gaza sont quelques 4 000 à venir travailler, et qui, d'après un rapport de la Commission des droits de l'homme datant de 1999, est l'une de celles où « la situation des travailleurs palestiniens serait la plus dure » : « comportements frauduleux des employeurs israéliens », patrons qui « menacent leurs employés palestiniens qui réclament leurs droits de les licencier ou de dire à la police qu'ils ont essayé d'attenter à leur vie ».

Et l'armée israélienne maintien dans la bande de Gaza une forte présence, pour protéger les quelques 7 000 colons qui s'y sont implantés. Car il n'est pas question de s'en prendre aux colonies installées en territoire palestinien, ni, pour l'instant, d'interrompre la construction du mur qu'Israël érige autour des territoires autonomes palestiniens.

Pas question non plus de reconnaître la moindre trêve avec le Hamas ou le Jihad. Ni pour Sharon, ni pour Bush qui invite les gouvernants du monde entier à faire d'eux des ennemis à abattre, au nom de la « guerre contre le terrorisme ». C'est l'autorité palestinienne qui a négocié avec les mouvements islamistes la trêve et qui est chargée la leur faire respecter ou de les combattre. Cette méthode est un peu un serpent de mer de la « politique de paix » américaine en Palestine : assurer la police face à une population révoltée, c'était déjà en grande partie le rôle dévolu à l'autorité palestinienne lors de sa mise en place, dans le cadre des accords d'Oslo.

Avec pas plus de chance qu'alors d'engendrer une quelconque paix, tant que l'oppression et la misère susciteront la révolte.

Olivier Belin.

Convergences Révolutionnaires n° 27 (mai-juin 2003), bimestriel édité par la Fraction

- Un dossier sur l'industrie de guerre et le trafic d'armes à l'heure de la mondialisation.
- Editorial : « Pour que la rue gouverne »
- Des articles : Sur les grèves de l'Éducation nationale, le 32^e congrès du PCF, les Sans-papiers ou la drôle de « victoire de la démocratie contre Le Pen », l'individualisation des salaires et leur régression, la situation du capitalisme américain, l'enjeu du pétrole en Algérie, la rage des sidérurgistes en Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 €, de soutien : 15 €) écrire à :

LO, pour la Fraction, BP 233 - 75865 Paris Cedex 18 ou
Les Amis de convergences, BP 128 - 75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

INTERMITTENTS DU SPECTACLE EN LUTTE POUR LEURS DROITS

Dès l'annonce de la signature du nouvel accord qui modifie les règles de leur indemnisation chômage, de nombreux intermittents du spectacle, artistes ou techniciens, ont occupé plusieurs théâtres, dont ceux de Caen ou de la Villette, à Paris. Les actions se sont ensuite multipliées, perturbant sérieusement certains festivals et menaçant le bon déroulement de nombreux autres.



Cet accord a largement de quoi provoquer la rage des dizaines de milliers de salariés concernés. Le mode d'indemnisation particulier dont bénéficient les travailleurs du spectacle y est drastiquement revu à la baisse.

Patronat et syndicats signataires osent mettre en avant la prétendue « avancée sociale » que constituerait la suppression de la dégressivité des allocations. Mais, plus qu'une présentation tendancieuse, c'est un pur mensonge, car la nouvelle indemnité journalière sera calculée sur une base bien plus désavantageuse pour les salariés. Et de toute manière, des dizaines de milliers d'intermittents vont se retrouver purement et simplement exclus du dispositif. La CGT estime leur nombre à 30 %.

En effet il fallait auparavant 507 heures de travail déclaré sur les douze derniers mois pour ouvrir droit aux indemnités. Dorénavant, les mêmes 507 heures devront avoir été effectuées durant les dix derniers mois. Quant à la durée des indemnités, elle est aussi diminuée, passant de douze à huit mois. Ce sont d'ailleurs ceux qui gagnent le moins, les plus prolétariés, qui seront les principales victimes de ces remises en cause.

Le patronat ne s'est guère embarrassé avec les formes. Les syndicats qui ont accepté de cautionner ce recul (CGC, CFTC et CFDT) n'avaient réuni à eux trois que 12 % des voix aux dernières élections professionnelles ! Quant au gouvernement, il s'est empressé d'en approuver le contenu et de faire savoir son intention de l'officialiser.

Gouvernement et patronat avancent comme justification le déficit croissant de la branche de l'Unedic gérant les

intermittents (800 millions d'euros cette année), du fait de l'augmentation importante du nombre de bénéficiaires (passés de 50 000 à 100 000 depuis 1993). Mais rendre ainsi les salariés responsables de la situation est particulièrement cynique.

Les principaux bénéficiaires du régime spécial des intermittents, et les principaux responsables de son déficit grandissant, ne sont pas les salariés mais les employeurs privés et publics du secteur. Ce sont des entreprises qui ont pignon sur rue. Certains organismes d'État, comme l'Opéra de Paris, ainsi que les grosses entreprises de production, notamment télévisuelles, qui prospèrent depuis plusieurs années, emploient ainsi des centaines d'intermittents... en permanence !

De plus, ces dernières années, plusieurs nouveaux secteurs ont obtenu d'être considérés comme entreprises de spectacles. C'est ainsi que bien des vidéurs et des barmen employés par les discothèques, des caissiers ou des croupiers de casinos sont affiliés au régime des intermittents, permettant ainsi à leurs patrons de réaliser de substantielles économies.

Alors, les intermittents sont mille fois dans leur bon droit en se défendant contre les attaques dont ils sont l'objet. Et souhaitons que patronat et gouvernement, qui, comme pour les retraites, osent prétendre « sauver » un système en le démantelant, doivent bientôt rabattre de leur superbe.

Jean RAYNARD

Intermittents du spectacle

DES PATRONS QUI USENT ET ABUSENT

Prenant les intermittents du spectacle pour des demeurés, et la population avec, le ministre de la Culture, Aillagon, a appelé à la télévision, lundi 30 juin, « les manifestants à bien relire le contenu de l'accord ». Cet accord que des milliers d'entre eux sont en train de combattre à travers tout le pays !

Et d'ajouter qu'il entendait très vite mettre en œuvre la procédure d'agrément, qui donnera force de loi à cet accord décrié par l'immense majorité des intéressés. Invitée face à lui, l'actrice et réalisatrice Agnès Jaoui lui a fait remarquer que c'est l'État qui, le premier, a couvert l'explosion du nombre d'intermittents du spectacle.

Car si cette catégorie de salariés, totalement précarisée, s'est développée ces dix dernières années, les premiers responsables en sont les gouvernements, de droite comme de gauche, suivis d'ailleurs par les notables locaux, qui ont transformé des milliers d'emplois ordinaires en « intermittents ».

Cela s'est fait en particulier au travers de la destruction des services de la télévision publique. Pour faire disparaître des milliers d'emplois, allant des techniciens, éclairagistes... aux producteurs, on a créé une société à part, la SFP, chargée en théorie d'assurer la « création » dans la télévision publique ; puis on ne lui a plus donné de travail. Dans le même temps, on a vu se créer une multitude de sociétés de production « indépendantes » privées, où quelques animateurs-patrons de société ont pu vendre leur « production » à la télévision publique à des prix vertigineux. Inutile de dire que TF1 et M6 ont massivement utilisé ce même système. Ces sociétés de « production » ont encaissé des centaines de millions d'euros.

Le scandale a quand même eu quelques répercussions, un court moment, et Elkabach y perdit même sa place de président de France Télévision. Un des secrets des bénéfices pharaoniques de ces sociétés réside dans le fait qu'elles n'avaient quasiment plus de personnel permanent. Les anciens cameramen étaient maintenant payés « à la tâche » et, avec la complicité active des pouvoirs publics, ils se voyaient transformés en « intermittents du spectacle ». C'était une violation grossière et manifeste des droits élémentaires du travail. Et c'est pour faire supporter aux ex-salariés ce scandale qu'on les a fait bénéficier, en échange, des

« droits » des intermittents du spectacle.

C'est d'ailleurs un système dont rêve en secret chaque patron : revenir cent ans en arrière, ne plus avoir à supporter les « contraintes insupportables » d'un contrat de travail, et ne payer ses salariés que

quand on en a vraiment besoin.

L'explosion de la catégorie des intermittents du spectacle est le pendant de la généralisation, ici à l'extrême, des emplois précaires dans tout le monde du travail. Car, avant d'avoir le culot de réclamer de « ramener ces derniers au

droit commun », encore faudrait-il faire bénéficier de véritables contrats de travail les milliers de salariés qui le devraient.

Toutes les grandes entreprises de spectacles, qui brassent des dizaines de millions d'euros, bénéficient de cette violation permanente de la loi, et s'y enrichissent encore plus. Tous les notables locaux, si soucieux aujourd'hui de la baisse des bénéfices que la grève de ces salariés pourrait entraîner pour leur clientèle de riches commerçants, hôteliers et restaurateurs, n'ont pas eu les mêmes scrupules vis-à-vis des travailleurs concernés.

Quant à l'État, à tous les niveaux il a été le grand ordonnateur de cette fraude, grâce à quoi, en employant des intermittents au lieu d'employer les mêmes avec de véritables contrats de travail, il a pu, avec les économies réalisées, arroser ses amis les privilégiés de cadeaux et de passe-droits en tous genres. Ne parlons pas de ces parvenus, directeurs de compagnie, qui aujourd'hui crachent sur ce qu'ils ont été dans leur jeunesse, en osant condamner la lutte en cours au nom de leur bonne place d'aujourd'hui.

Mais les cris et l'indignation de ces gens-là ont quelque chose de réjouissant car, dans le domaine de la

« Culture », avec un grand C, ils redécouvrent une vérité première : c'est que ce sont toujours les ouvriers, du spectacle cette fois, « qui font marcher le bastringue », comme on disait autrefois.

Paul SOREL



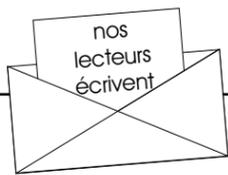
ENCORE UNE PRISE D'OTAGES !

Le ministre de la Culture, Aillagon, a déclaré regretter que les intermittents du spectacle grévistes « prennent le public en otage ».

C'est à croire que le rapt, ces temps-ci, est devenu un véritable phénomène de société. Plus un seul salarié ne peut désormais faire grève sans qu'un politicien, un journaliste ou un patron ne le qualifie de « preneur d'otages ».

Mais ces « preneurs d'otages » touchent des rancions bien minables, comparées aux gros revenus de ceux qui les dénoncent avec tant d'indignation. Alors, en face des prétendus « preneurs d'otages », il y a de fieffés voleurs et des menteurs avérés.

J. R.



LES INTERMITTENTS EN COLÈRE

À la manifestation des intermittents du spectacle le 26 juin, nous n'étions pas plus nombreux qu'aux précédentes, car cela fait des années que notre statut est menacé et que nous manifestons. Mais elle avait de l'allure : des machinistes et des comédiens avaient installé sur un plateau roulant une grande potence où de temps en temps ils pendaient symboliquement un manifestant, volontaire pour cette préfiguration du sort qu'on nous réserve, aux cris de « intermittent paresseux et privilégié ».

Mais c'est dans la nuit du 26 au 27 que CFDT, CFTC et CGC ont signé avec le Medef leur protocole d'accord réduisant l'assurance chô-

mage des salariés intermittents du spectacle, du cinéma et de l'audiovisuel. Dès le lendemain, la nouvelle de la signature a déclenché une vraie mobilisation.

Lundi 30 juin au soir, à la fin de l'assemblée générale à Paris, des discussions portaient sur comment faire grève tout en se faisant comprendre par le public. Certains, ne se voyant pas annuler leur spectacle, envisageaient d'arrêter de jouer à la fin de la première partie pour descendre dans la salle avec des tracts. À la sortie de l'AG, alors que le ministre Aillagon soutenait à la télévision la réforme concoctée par le Medef, à l'appel du comité d'action de la Coordination

des Intermittents, nous nous retrouvions à la station de métro Franklin-Roosevelt pour gagner le cinéma UGC des Champs-Élysées, où était projeté en avant-première le film *Charlies Angels*. Près de 2 000 intermittents firent face aux CRS. Harnachés comme ils étaient, à deux pas du Lido, ils ne pouvaient que s'attirer des « *La police en tutu !* » ironiques. Mais les slogans étaient surtout : « *Intermittents en colère !* », « *Aillagon démission* » et bien sûr « *Tous ensemble, grève générale !* ». Les invités d'honneur de cette soirée, où l'on reconnaissait par exemple un Pierre Lescure, étaient d'un tout autre monde du spectacle que nous. Après

une heure de sit-in, nous avons descendu l'avenue des Champs-Élysées, bloquant la circulation un moment, en scandant : « *Sans intermittents, pas de spectacle !* »

L'appel de la CGT à la grève seulement pour le 8 juillet semblait bien lointain, comme pendant la lutte contre la réforme des retraites, où il fallait soi-disant laisser au gouvernement le temps de se raviser ou de négocier. C'est maintenant, dès ces jours-ci, que le moral est là pour interrompre les répétitions et les festivals, et une nouvelle manifestation était prévue dès le mercredi 2 juillet.

Un intermittent du spectacle

Israël-Palestine

LA PAIX N'EST PAS POUR DEMAIN

Après que les principales organisations palestiniennes, le Hamas, le Fatah, le Jihad islamique et le FDLP, ont souscrit dimanche 30 juin à une trêve de trois à six mois, l'armée israélienne s'est retirée d'un secteur au nord de la bande de Gaza occupé depuis près de deux mois et de la ville de Bethléem en Cisjordanie.

Cette trêve est assortie de plusieurs conditions posées par les organisations palestiniennes. Israël doit mettre notamment fin à ses incursions dans les Territoires, aux opérations ciblées de liquidation de militants palestiniens, aux destructions de maisons, au bouclage de l'immeuble de la Mouqata de Ramallah où siège Yasser Arafat. Le Hamas et le Jihad islamique demandent aussi la libération des détenus palestiniens. Le Fatah appelle au gel de la colonisation et au « retrait immédiat des forces d'occupation sur les positions d'avant le 28 septembre 2000 ».

Le gouvernement israélien, quant à lui, n'est pas revenu sur la position qu'il avait formulée avant même l'annonce officielle de la trêve, qualifiée par la voix de son ministère des Affaires étrangères de « bombe à retardement », qui serait une occasion pour les organisations



Des « suspects » palestiniens arrêtés par les Israéliens, emmenés dans un camp militaire au sud de Hébron.

palestiniennes de se réorganiser et de se réarmer.

Reconnaître officiellement la trêve serait pour Sharon une façon de reconnaître les organisations palestiniennes qui la proposent, ce à quoi il ne tient nullement. Au contraire même, c'est leur démantèlement qu'il exige de Mahmoud Abbas, le Premier ministre palestinien récemment nommé.

C'est dire que Sharon exige des officiels palestiniens qu'ils réussissent là où l'armée israélienne, malgré les moyens considérables mis en œuvre, a échoué. C'est le même scénario que Rabin et Pérès avaient mis

en place lors des accords d'Oslo et des diverses autres entrevues qui s'étaient succédé : accorder aux Palestiniens l'ombre d'une indépendance sur un territoire des plus restreints, à la condition qu'ils parviennent à faire la police dans leurs propres rangs. Une telle politique méprisait profondément les attentes nationales et sociales des Palestiniens ne pouvait qu'échouer.

Mais cette fois-ci, et pour l'heure en tout cas, il n'y a aucun geste, même minime, du côté israélien. Les quelques démantèlements de colonies israéliennes dans les Territoires occupés ne se sont appliqués la

plupart du temps qu'à des caravanes non habitées. Concernant la libération des prisonniers, Sharon a indiqué qu'il allait bientôt relâcher ceux qui sont en détention administrative, c'est-à-dire qui n'ont été ni condamnés, ni inculpés. Ils sont au nombre de 933 à croupir ainsi dans les prisons israéliennes, sans aucun motif. Ces concessions qui n'en sont pas correspondent à des points de la « feuille de route », bien peu exigeants comme on le voit pour Sharon qui, lui, ne parle d'un État palestinien que dans 40 % des Territoires.

Dans de telles conditions, la

paix ne peut pas être pour demain. Le gouvernement israélien la veut-il vraiment, d'ailleurs ? On peut en douter lorsque l'on sait que, malgré toutes les prétendues négociations autour de la « feuille de route », un nouveau projet de colonisation vient de voir le jour au nord-ouest de Jérusalem, qui devrait englober toutes les terres du village de Beit Iksa.

À la fin du mois de juin, les 1 600 habitants de celui-ci ont été réveillés brusquement par le vacarme des véhicules blindés israéliens. Un capitaine de l'« Administration civile », responsable du comité d'organisation de la colonie Beit II, a informé les habitants que leurs terres et leurs champs étaient aux mains de colons venus établir une nouvelle colonie sur quelque 1 400 hectares, désormais propriété de l'État. Il est donc interdit aux propriétaires palestiniens de se rendre sur leurs terres et d'y travailler. La nouvelle colonie, baptisée Alona, doit constituer le prolongement de la colonie de Ramot et d'autres colonies établies au sud-ouest de Jérusalem, où l'armée israélienne a déjà construit au cours des derniers mois plusieurs routes réservées aux colons.

En aucun cas, une paix ne peut passer par ces spoliations et ces humiliations. Plus d'un demi-siècle d'affrontements l'a amplement montré.

Brésil

LULA S'ATTAQUE AUX FONCTIONNAIRES

Au Brésil, Lula et son gouvernement ont lancé leur réforme du système de retraite des fonctionnaires. Ils prétendent que ces retraites menacent l'équilibre de la Sécurité sociale, qui gère les dépenses de santé et les retraites, et qu'elles sont scandaleusement élevées.

Le gouvernement cite l'exemple de retraités qui toucheraient en effet jusqu'à 50 000 reais, soit 15 000 euros. C'est énorme, surtout comparé au salaire minimum qui vient de passer à 240 reais, 75 euros, mais ces retraites en or ne concernent évidemment qu'une poignée d'anciens hauts fonctionnaires, qui comptent rarement sur la Sécurité sociale pour assurer le confort de leurs vieux jours.

Or la réforme va réduire les revenus de la masse des retraités de la fonction publique. La pension des actuels retraités ne pourrait dépasser 17 170 reais, 5141 euros. C'est encore confortable, pour les quelques privilégiés qui y auront droit.

Ceux qui touchent moins conserveraient leur pension. Mais pour tous les fonctionnaires encore en activité, le plafond serait sept fois moins élevé.

Le maximum des pensions serait aligné sur celui du privé : 2 400 reais, 514 euros. Plus question donc d'assurer aux fonctionnaires fédéraux le maintien de leurs revenus, comme c'était à peu près le cas jusqu'ici. La pension ne serait plus calculée sur le dernier salaire, mais sur une moyenne des salaires, ce qui aboutirait à réduire radicalement les montants versés. De plus, les retraités cotiseraient désormais à la Sécurité sociale, au taux de 11 %, à partir de 1 058 reais, 317 euros. Enfin, l'âge mini-

mum pour prendre sa retraite passerait pour les femmes de 48 à 53 ans, et pour les hommes de 53 à 60 ans.

Cette réforme nécessite de modifier la Constitution, ce qui requiert une majorité des deux tiers du Parlement. Elle a donc été l'occasion pour le gouvernement, dirigé par le Parti des Travailleurs (PT), de s'allier avec le PMDB, un parti de droite qui restait jusque-là à l'extérieur de la majorité gouvernementale. En échange de postes de direction dans la fonction publique, et sans doute bientôt d'un ou plusieurs ministères, les 68 députés et les 19 sénateurs du PMDB rendront possible le mauvais coup contre les retraites des fonctionnaires.

La réaction des salariés du public a été vive. Près de 30 000 ont manifesté à Brasilia, la capitale fédérale, le 11 juin, aux cris de « Lula, tu nous as trahis ! » Certains parlementaires du PT

ont été défendre devant eux la réforme des retraites. Ils ont été copieusement hués, tout comme le président de la centrale syndicale CUT, Luis Marinho, qui est lié à la direction du PT. Une grève générale de la fonction publique est annoncée pour le 8 juillet.

En même temps, des fonctionnaires continuent à mener des luttes pour des augmentations de salaire. C'est le cas d'employés municipaux à Santo André et Maua dans la banlieue de Sao Paulo, à Campinas dans l'état de Sao Paulo, à Blumenau dans l'état de Santa Catarina. A Belo Horizonte, les enseignants ont fait annuler un projet de notation de leur travail qui réduisait la sécurité de l'emploi.

Lula et ses partisans peuvent bien jurer que les sacrifices qu'ils imposent aux fonctionnaires et les cadeaux qu'ils font aux capitalistes nationaux et internationaux ne visent qu'à

assurer, dans un deuxième temps, plus d'emplois et de meilleurs revenus à tous les travailleurs. Les journalistes peuvent s'extasier du « renouveau politique » au Brésil, de « l'expérience inédite » tentée par Lula et du « modèle alternatif » qu'il offrirait. Ces promesses et ces couronnes de papier ne font pas reculer les inégalités, les bas revenus, le chômage et la faim.

C'est pourtant ce que seraient en droit d'exiger les travailleurs brésiliens. Mais Lula n'a d'oreilles que pour les compliments intéressés des économistes et des hommes d'affaires, des techniciens du Fonds Monétaire International, du président Bush lui-même. Décidément, rien de tel que les politiciens « de gauche » pour mener une politique de droite.

Vincent GELAS

Irak

DE L'OCCUPATION À LA RÉPRESSION

Les attaques contre les troupes d'occupation en Irak se multiplient et deviennent de plus en plus meurtrières, tout en s'étendant désormais bien au-delà des régions proches de Bagdad que le Pentagone désignait comme les « bastions de Saddam ».

Après le dernier attentat contre un convoi militaire américain, le 1^{er} juillet, dans lequel quatre GI's ont trouvé la mort, les troupes américaines en sont à 63 morts depuis que Bush a annoncé la fin des opérations militaires en Irak – dont plus de la moitié au cours des quinze derniers jours.

Selon un relevé détaillé publié par le Pentagone, dans la période allant du 9 au 22 juin, des soldats américains ont été impliqués dans 131 « incidents », dont 41 attaques armées contre des campements américains, 26 attaques contre des sentinelles ou des postes d'observation et 26 autres contre des convois militaires. Et il faut croire que les choses vont en s'accroissant puisque, dans la seule journée du 23 juin, on a dénombré 25 attaques armées.

Le journaliste anglais Robert Fisk, probablement l'un des seuls Occidentaux à couvrir la guerre d'Irak de Bagdad tout en y affichant des opinions aussi hostiles au caractère impéria-

liste de la guerre qu'à la dictature de Saddam, a décrit dans un article récent comment, dès la tombée de la nuit, l'aéroport de Bagdad et les routes qui y conduisent deviennent le terrain de chasse des francs-tireurs. Au point que les chasseurs américains qui atterrissent sont contraints de recourir à des trajectoires en piqué pour ne pas servir de cible. Or cet aéroport est le centre névralgique du dispositif militaire de la capitale avec ses 55 000 hommes de troupes. Et il n'est même pas « sécurisé » la nuit. C'est tout dire !

Alors, les dirigeants de Washington auront beau dire, comme ils le font, que ces pertes sont « insignifiantes sur le plan militaire » (ce qui en dit long sur leur mépris envers leurs propres soldats), elles n'en ont pas moins une implication évidente. Elles signifient qu'aucun soldat américain (ni d'aucune force d'occupation, d'ailleurs) ne peut tourner un coin de rue, croiser un piéton ou une voiture ni entrer dans un édifice sans avoir



Un soldat britannique face à d'anciens militaires irakiens qui protestent contre le non-paiement de leurs soldes.

de bonnes raisons de craindre d'être la cible d'un AK-47 ou d'un lance-roquettes, armes qui, parmi bien d'autres, semblent proliférer dans le pays. Il n'y a certainement pas là de quoi renforcer le moral des troupes. Certains témoignages font état de soldats terrorisés, d'autant plus prompts à tirer sur tout ce qui bouge qu'ils ont peur. Et cela peut se comprendre.

La stratégie de Washington face à cette montée de la résistance armée a été résumée en une phrase par le consul américain Paul Bremer : « Nous les combattons, nous leur imposerons notre volonté et nous les capturerons ou nous les tuerons jusqu'à ce que l'ordre revienne dans le pays ». Or pour l'instant, les trois opérations « coup de poing » lancées depuis le 11 juin, à grand renfort de blindés, d'hélicoptères Apache, n'ont guère donné de résultats. Sans doute ont-elles servi à remplir les nouvelles prisons mises en place par les occupants d'un millier de nouveaux détenus. Plusieurs dizaines d'Irakiens y auraient trouvé la mort, bien que le Pentagone se montre,

comme toujours, discret sur ces victimes.

Mais, malgré ce déploiement de forces délibérément spectaculaire, un hélicoptère Apache a été abattu et plusieurs camions et blindés ont été incendiés dans des embuscades. Et surtout, les attaques armées n'en ont pas pour autant cessé, au contraire, elles se sont intensifiées.

Surtout, on peut voir s'engager là une spirale de répression qui ne peut qu'entraîner des réactions violentes dans la population. Les événements du 24 juin, dans la petite ville de Majar al-Kabir, au nord de Basora, en donnent un exemple.

Dans un premier temps, les autorités britanniques avaient passé un accord, laissant l'administration de la ville à un détachement d'une milice intégriste, la brigade al Badr. Puis est venu du haut commandement l'ordre de désarmer la population. Brutalement une unité du 1^{er} régiment de parachutistes a fait irruption dans la ville, brisant portes et meubles sur son passage, injuriant les enfants et les femmes, malmenant les hommes. Cela a provoqué un rassemblement de protestation sur

le marché et les parachutistes ont tiré dans la foule pour se dégager, laissant une dizaine de morts. Quelques heures plus tard, apprenant la présence de soldats de la police militaire anglaise au poste de police local, une foule armée a convergé vers ce poste, massacrant ses six occupants.

Par leur guerre d'abord, puis par leur mépris total pour les besoins les plus élémentaires de la population, par l'arrogance et l'âpreté au gain avec lesquelles ils se sont empressés d'afficher leur prise de possession des ressources du pays, et maintenant par la brutalité de leur répression, les dirigeants américains et leurs alliés sont en train de mettre en place tous les éléments d'une situation explosive, dans un pays qui a une longue tradition en la matière.

Nul ne peut prédire comment la situation évoluera. Mais il paraît désormais évident que la mise en coupe réglée de l'Irak par les trusts impérialistes ne se fera pas aussi aisément que Bush l'avait peut-être escompté.

François ROULEAU

OPÉRATION "CROTALE DU DÉSERT":



Ile Maurice

LES CAPITALISTES DU TEXTILE LICENCIENT

Depuis plusieurs mois, de grands groupes du textile, installés dans les zones franches de l'île Maurice, procèdent à des restructurations et à des fermetures d'entreprises qui se traduisent par des centaines de licenciements. Cette série noire devrait encore se poursuivre dans les mois à venir.

En mai dernier, prétextant pêle-mêle les baisses répétées dans les commandes, l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et la concurrence internationale, l'usine Summit Textiles installée à Flacq a licencié 500 ouvriers. Ces licenciements font suite à près d'un millier d'autres qui ont eu lieu quelque temps auparavant à

Novel Garments, Wrinbright Ltd et Hong-Kong Garments. Ces capitalistes du textile se plaignent en fait du coût « trop élevé » de la main-d'œuvre, comparé à des pays comme la Chine ou le Vietnam.

Summit Textiles envisage de poursuivre ses restructurations, menaçant de licenciement près de 3000 ouvriers. Le groupe

Esquel envisage lui de mettre la clé sous la porte d'ici le 31 août. Bon nombre de ces entreprises sont présentes à Maurice depuis plus de trente ans et ont engrangé des profits colossaux. Certaines sont même cotées à la Bourse de New York.

Ces patrons déclarent aujourd'hui sans vergogne que, pour faire face à la crise, il faut que les ouvriers mauriciens « changent de mentalité » ; en clair, qu'ils acceptent de faire davantage d'heures supplémentaires et de ne pas faire grève pour des augmentations de

salaires, comme récemment les ouvrières chinoises de Saint-Félix.

Dans ce monde où la recherche du profit s'accompagne de la volonté de moins payer les ouvriers, les patrons sont toujours à la recherche des salaires les plus bas, délocalisant par exemple de France vers la Tunisie, de la Tunisie vers l'île Maurice, de l'île Maurice vers la Chine ou un des pays du Sud-Est asiatique.

Les capitalistes japonais du textile ou de l'électronique avaient trouvé une solution plus

souple encore. Ils avaient construit des bateaux-usines s'amarant dans un quelconque port du Sud-Est asiatique, à la recherche des salaires les plus bas et de la meilleure fiscalité. Dès qu'ils avaient vent d'une opportunité plus avantageuse, ils levaient l'ancre pour s'installer là où les salaires et les taxes étaient encore plus favorables pour eux.

C'est une spirale sans fin qui, pour être contrebalancée, nécessite une résistance ouvrière qui n'aurait pas de patrie, tout comme le capital.

Grande-Bretagne

UN PRÉTEXTE HYPOCRITE POUR MIEUX LICENCIER

Il est arrivé bien souvent au gouvernement travailliste de Tony Blair d'user de démagogie anti-européenne, que ce soit pour justifier son alignement sans réserve sur la politique guerrière de Washington, comme lors de la guerre contre l'Irak, ou tout simplement pour flatter la fibre chauvine d'une partie de l'électorat britannique.

D'ailleurs, Blair ne vient-il pas une nouvelle fois d'arguer de la prétendue supériorité de l'économie britannique pour repousser aux calendes grecques l'entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro ? Alors que, dans la réalité, c'est surtout parce qu'il craint que l'électorat s'empare d'un référendum sur l'euro pour censurer l'ensemble de sa politique.

Mais ce n'est pas pour autant que Blair se prive d'invoquer, à l'instar de ses collègues du continent, les directives de cette même Europe qu'il vilipende si volontiers, pour justifier ses mauvais coups contre le monde du travail.

Ainsi, au nom d'une directive européenne qui recommande des mesures contre la discrimination en matière d'âge, le gouvernement Blair vient d'annoncer que désormais tous les travailleurs licenciés bénéficieraient des mêmes conditions d'indemnisation légales (pour ceux qui y ont droit, s'entend, car en Grande-Bretagne comme partout, on sait fabriquer une « faute lourde » pour justifier un licenciement « sec »).

D'un trait de plume hypocrite, Blair met ainsi fin à une disposition qui garantissait aux licenciés de 41 ans et plus une indemnité équivalant à une semaine et demie de salaire pour chaque année travaillée à partir de 41 ans, au lieu d'une semaine par année travaillée pour les licenciés plus jeunes. Ce qui est d'autant plus révoltant que de très nombreuses entreprises cherchent précisément à se débarrasser de ces travailleurs-là, pour les remplacer par des jeunes sous contrat précaire qu'elles pourront payer moins cher. Or, pour un salarié de 60 ans, cela peut faire baisser le « coût » de son licenciement de 20 %, ce qui n'est pas négligeable.

Sous couvert de lutte contre la discrimination par l'âge, Blair s'en prend donc cyniquement à ceux qu'il prétend protéger.

Cela n'a rien de nouveau, bien sûr. On se souvient, par exemple, comment les femmes salariées, et en particulier les ouvrières, firent les frais des mesures contre la discrimination sexuelle. En France, on supprima l'interdiction du travail de nuit pour les femmes, permettant par exemple au patronat de

secteurs de main-d'œuvre féminine, comme le textile, de faire tourner ses usines 24 heures sur 24, sans autre « nécessité » que celle d'augmenter ses profits et sans le moindre égard pour la santé des ouvrières. En Grande-Bretagne, ce fut Thatcher qui, sous le même prétexte hypocrite, fit repasser l'âge minimum de la retraite de 60 à 65 ans pour les femmes, pour les aligner sur les hommes. Mais, en Grande-Bretagne comme en France, les salaires des femmes travailleuses sont encore loin derrière ceux de leurs homologues hommes.

Pour niveler les conditions d'exploitation des travailleurs par le bas, en les alignant sur celles des plus exploités, tous les prétextes sont bons au patronat et à ses politiciens aux ordres – des directives européennes à la lutte contre les discriminations, en passant par celle contre de prétendues « injustices », comme le fait Raffarin avec ses manipulations sur le smic ou ses attaques contre le système des retraites. Mais ce n'est pas pour autant que les travailleurs sont dupes.

F. R.

Aide-toi, le ciel t'aidera

Les vols d'Air France vers l'Algérie ont repris, après dix ans d'interruption suite à une tragique prise d'otages. Les télévisions et journaux ont fait mousser l'événement en le présentant comme la marque des liens unissant la France à l'Algérie.

Le jour du premier vol, on apprenait, plus discrète-

ment, qu'Air Algérie négociait avec Airbus l'achat de treize avions pour 612 millions d'euros. Comme quoi « l'amitié » dans le ciel peut cacher des intérêts très terre-à-terre. Notamment ceux du trust Lagardère, gros actionnaire d'Airbus.

Le Comité Exécutif de Lutte Ouvrière a pris la décision, le 28 juin 2003, d'adresser la lettre qui suit à la direction de la LCR, pour préparer une rencontre, en septembre, destinée, avant nos congrès respectifs, à discuter d'éventuelles candidatures et campagnes communes aux élections régionales et européennes à venir.

Paris, le 28 juin 2003

Au Bureau Politique de la LCR

Chers Camarades,

Du fait des mouvements sociaux, vous avez dû repousser au week-end de la Toussaint votre congrès prévu en juin 2003 et, selon ce que nous a dit Alain Krivine, cela vous pose un problème concernant nos attitudes respectives aux élections régionales et européennes. En effet vous ne deviez primitivement prendre en juin que des décisions de principe, vos décisions définitives étant repoussées à une réunion spéciale en décembre et la nouvelle date de votre congrès vous amène maintenant à arrêter vos choix définitifs début novembre.

Pour ces raisons, Alain Krivine nous a dit qu'il lui paraissait souhaitable d'avoir au moins un échange de vues à la rentrée. Il est évident qu'un tel échange est souhaitable mais, comme le délai sera court – deux mois entre septembre et votre congrès de début novembre – et que pour notre part, comme vous le savez, nous avons nos propres échéances début décembre où nous déciderons définitivement de notre attitude à ces élections, nous pensons qu'il n'est pas inutile de préparer un tel échange de vues en vous exposant ou vous ré-exposant dès maintenant notre façon de voir les choses sur ces futures campagnes électorales.

Tout d'abord, nous réaffirmons que nous n'avons aucune objection de principe à nous présenter avec vous. Notre attitude l'a amplement prouvé les années passées, en particulier pour les Européennes où nous nous sommes présentés deux fois en commun et où, par trois fois, c'est vous qui n'avez pas souhaité vous présenter ni avec nous, ni seuls.

Le seul problème d'un accord entre nous pour une campagne ou des candidatures communes est uniquement un problème politique, c'est-à-dire du centre de gravité d'une telle campagne.

Il se trouve que vos et nos options politiques sont, bien souvent, différentes. De ces divergences il en est de circonstancielles, voire tactiques, qui ne sont pas forcément fondamentales et il en est de plus fondamentales. Ces dernières concernent en particulier le parti révolutionnaire à construire, c'est-à-dire sa composition, son programme ou son absence de programme défini, et la poli-

tique qu'il peut mener vis-à-vis des autres partis, associations ou courants se donnant des objectifs politiques avoués ou non. Nous avons, vous le savez, des conceptions profondément différentes sur cette question.

Il en est cependant d'autres, apparemment plus circonstancielles, mais qui pourraient se révéler importantes pour l'avenir. Par exemple, l'élection présidentielle où nous nous sommes présentés séparément à vu, entre les deux tours, apparaît une cassure grave et profonde entre nous.

Nous nous sommes refusés à appeler à voter Chirac tandis que vous l'avez fait sans réserve. Bien sûr, vous avez utilisé une formule qui vous évitait d'avoir à dire précisément que vous appeliez à voter Chirac. Vous avez dit, de façon détournée, qu'il fallait « battre Le Pen dans la rue et dans les urnes ». « Votez Chirac ! » n'était pas dit. Mais le militant, le sympathisant, le travailleur qui voulait faire ce que vous demandiez, c'est-à-dire battre Le Pen dans les urnes, que devait-il faire dans l'isoloir, sinon voter Chirac ?

Cette formulation ambiguë pouvait paraître astucieuse à certains de vos militants, mais il n'empêche que vous faites, aujourd'hui et pour longtemps, partie de la majorité qui a élu ou plutôt plébiscité Chirac.

Nous pouvons vous dire qu'à ce moment-là, nous étions quasi unanimes à Lutte Ouvrière, à l'exception peut-être de certains camarades de la Fraction, à être heureux de ne pas avoir présenté une candidature commune au premier tour, pour voir, 48 heures après, nos deux organisations se séparer sur un point politique crucial car, pour notre part, nous considérons votre attitude comme une trahison de vos idées et des nôtres.

Vous dites que c'était pour être dans le courant de la « politisation de la jeunesse » contre Le Pen. Mais la mobilisation de cette jeunesse entraînée par vous et par d'autres à considérer Chirac comme un moindre mal, un sauveur potentiel, n'était pas une prise mais une perte de conscience, car on en voit depuis un an les conséquences.

Au sommaire

de la Lutte de Classe n° 74 (spécial été 2003)

- Face aux attaques du patronat et du gouvernement, le monde du travail relève la tête
- La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs
- S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs
- Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage
- Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale
- Une chronologie des grèves et des manifestations
- EDF-GDF, RATP, SNCF : les mouvements dans le secteur public contre la réforme des retraites
- Seule la riposte collective des travailleurs arrêtera l'offensive des possédants et de leur État
- Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)

Prix : 1,5 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,50 euro

lutte de classe

Union Communiste Internationaliste (trotskyste)



• Sommaire	1
• La « réforme » des retraites, une attaque contre tous les travailleurs	2
• S'en prendre à l'assurance maladie, c'est limiter un peu plus encore l'accès aux soins pour les travailleurs	10
• Oui, il faut s'opposer aux licenciements et au chômage	11
• Trois mois de grèves et de manifestations dans l'Éducation nationale	22
• Une chronologie des grèves et des manifestations	24
• Les mouvements dans le secteur public contre la réforme des retraites	27
• Conclusion	37
• Texte d'une intervention télévisée des travailleurs contre l'offensive des possédants et de leur État	42
• Texte d'une intervention télévisée d'Arlette Laguiller (1995)	47

N° 74
LUTTE OUVRIÈRE
SPÉCIAL ÉTÉ 2003
1,5 €

LUTTE OUVRIÈRE À LA LIGUE COMMUNISTE RÉVOLUTIONNAIRE

Vous vous êtes, sous ce prétexte, placés dans le courant de la majorité chiraquienne. De la part du PCF et du PS, cela ne nous étonne pas. Au gouvernement pendant cinq ans, ils ont agi de telle façon qu'ils ont perdu une grande partie de leur électorat, faisant ainsi le lit de la droite – ce n'est d'ailleurs pas la première fois – mais en démoralisant les travailleurs pendant cinq ans. Et, cerise sur le gâteau, en appelant à voter Chirac, ils livraient les travailleurs à l'offensive antiouvrière actuelle. Et pour votre modeste part vous y avez contribué. Et si nous avons perdu de nombreuses voix aux législatives qui ont suivi, vous en avez perdu presque autant, c'est-à-dire que vous n'avez pas même reçu le prix de votre absence de courage politique.

C'est dire qu'il ne suffit pas d'un accord superficiel pour se présenter en commun. Vous avez dit et répété que nous étions sectaires, mais n'était-ce pas là une façon de cacher votre opportunisme ? Et ce que vous appelez sectarisme, n'est-ce pas une simple fidélité aux idées ?

Pour en revenir aux élections et définir le cadre dans lequel nous pourrions rechercher un tel accord, nous rappelons que notre objectif premier est justement de profiter des campagnes électorales pour défendre nos idées. Ce qui signifie défendre le rôle que le monde du travail peut jouer dans la transformation sociale, sans faire le jeu de courants petits-bourgeois, c'est-à-dire opportunistes par définition, même si leurs luttes ou leurs idées sont, pour un temps ou pour longtemps, nobles et généreuses et si certaines de leurs actions méritent d'être soutenues, mais sans concession aucune pour leur idéologie réformiste.

Nous militons pour construire un parti qui défende les intérêts politiques et sociaux du monde du travail, c'est-à-dire un parti qui a pour objectif de détruire le capitalisme pour construire une société basée sur la propriété collective des grands moyens de production. Cela signifie un parti communiste prolétarien, dont tous les militants acceptent ces objectifs, car l'idée qu'il puisse y avoir divers anti-capitalismes, comme vous l'écrivez, nous est totalement étrangère. Bien sûr, une campagne électorale n'est pas la préparation d'une révolution sociale et, en fonction de la situation sociale et politique, elle doit reposer sur un ou des axes limités, mais nous considérons que nos campagnes ne peuvent que s'inscrire dans nos objectifs plus généraux.

Nous ne pensons pas que

« l'altermondialisation » soit un « nouvel internationalisme », ni que des manifestations comme Porto Alegre, Seattle, Gênes, etc., pour légitimes et positives qu'elles puissent être, soient l'ébauche d'une lutte anti-impérialiste efficace et l'ébauche d'une organisation internationale des travailleurs. Et vous ne nous feriez donc pas dire ou écrire de telles affirmations.

Non seulement nous refusons de nous aligner sur des organisations comme Attac ou les Verts, mais nous tenons à nous démarquer de leurs objectifs affichés, pour les deux, et de leur politique pour les seconds.

Il est profondément erroné selon nous de considérer le féminisme, la lutte contre l'homophobie, l'écologie ou l'altermondialisme comme des luttes placées toutes sur le même plan et en particulier sur le même plan que la lutte anticapitaliste, car cela revient à minorer cette dernière. Nous rappelons en passant que nous sommes la première organisation politique à avoir choisi une femme comme porte-parole aux élections et que nous sommes toujours la seule organisation d'extrême gauche à le faire. C'est par nos choix et nos actes que nous menons un combat féministe, et non par des mots. C'est le remplacement de la société capitaliste basée sur la propriété privée, l'exploitation, la recherche du profit, les inégalités qui pourra définitivement résoudre les autres problèmes. Faire croire le contraire, ou ne pas le dire explicitement, c'est conduire ceux qui peuvent nous rejoindre sur des voies sans issue. C'est pourquoi nous n'utilisons aucune formulation de cet ordre. Nous nous refusons aussi, autre exemple, à employer des formules ambiguës que vous utilisez pour définir le parti que vous souhaitez, du genre « à gauche de la gauche » ou « 100 % à gauche ». Si vous avez pour but, dans ces campagnes, d'attirer à vous les courants dont vous reprenez les idées à votre compte, il ne faut pas compter sur nous. D'abord, parce que nous ne défendons pas des formulations ambiguës qui cachent des idées qui ne sont pas les nôtres. Ensuite, parce que tout le passé récent a montré que ceux dont vous dites qu'ils sont « orphelins de parti » sont foncièrement hostiles à toute idée de parti, surtout avec vous (et encore plus avec nous).

Pour nous, il faut que le monde du travail puisse compter sur au moins un parti qui défende les intérêts politiques et sociaux, autrement dit les intérêts de classe, des travail-

leurs. Un parti qui dénonce les mensonges de la bourgeoisie et de ses hommes politiques, mais aussi qui éclaire les travailleurs sur le discours de courants opportunistes dont on ne peut pas affirmer qu'ils ne rejoindront pas le camp de la bourgeoisie. Un parti qui ne mente pas, qui ne truque pas, qui n'utilise pas d'astuces pour justifier politiquement ses alignements, comme au 2^e tour de la présidentielle, sur la gauche gouvernementale, soi-disant pour combattre un danger fasciste alors inexistant.

En résumé, le contenu de nos campagnes est la raison majeure de notre présence dans les élections.

Le nombre de voix, ou avoir des élus, ne sont pour nous qu'une mesure de l'écho rencontré par nos propos. C'est pourquoi nos campagnes doivent refléter clairement les idées que nous défendons. De plus, bien évidemment, nous n'avons aucune intention, pour obtenir des élus, de passer, entre les deux tours des régionales, des accords avec des membres des partis ayant participé au gouvernement, car nous ne voulons pas cautionner la politique qui a mené les travailleurs dans la situation où ils sont aujourd'hui. Donc, si nous faisons ensemble des listes communes aux régionales et aux européennes, cela ne pourra être que sur la base d'une politique commune qui défende explicitement cette attitude.

Nous ne pourrions accepter, aux régionales comme aux européennes, qu'un texte de profession de foi identique pour toutes les listes, rédigé nationalement, commun à nos deux organisations.

De plus, un accord entre nous devrait comprendre, pour les régionales comme pour les européennes, une liste commune dans toutes les régions, et non une répartition des régions avec soutien réciproque.

Nous ne ferions évidemment pas obstacle à ce qu'il y ait, sur de telles listes, des personnes représentant d'autres tendances que LO ou la LCR, mais en aucun cas nous n'accepterions qu'elles soient tête de liste. Par ailleurs, ces listes devraient apparaître sous le sigle LO-LCR, puisque l'accord serait entre nous.

Nous vous faisons remarquer que, bien que nos discussions lors des municipales précédentes sur d'éventuels accords aient été paralysées par votre désir d'explorer 36 000 pistes auprès d'associations et de mouvements aussi divers que mal définis, vous n'avez jamais réussi à trouver quelqu'un d'autre que LO pour conclure un tel accord à

l'échelle nationale. Dans la situation actuelle, des élections régionales n'ont aucun caractère local, il s'agit de fait d'une élection nationale et nous n'avons pas à tenir aux travailleurs un langage différent suivant les régions. Il en va évidemment de même pour les européennes, malgré le changement de mode de scrutin. C'est pourquoi nous mettons cela au point dès le départ, afin que nos entretiens démarrent sur des bases claires et ne se noient pas au milieu du gué.

Alain Krivine nous a dit que la majorité des camarades de la LCR était pour des candidatures communes avec nous. Mais nous avons pu noter dans ce qui était exprimé dans les textes préparatoires que c'était, comme allant de soi, à la condition que nous adoptions votre politique et vos formulations. Cela, nous le refuserons et vous devez savoir que ce n'est pas négociable.

Nous vous envoyons donc ce courrier à la seule fin que vous puissiez discuter sur des bases claires de nos éventuelles possibilités d'accords électoraux lors de la préparation de votre congrès.

Nous vous rappelons que nous n'avons, ni les uns, ni les autres, rien perdu à nous présenter séparément à l'élection présidentielle. Comme nous vous l'avons dit avant la présidentielle, toute la presse, vous compris, a constamment utilisé dans ses raisonnements le total des scores de l'extrême gauche, c'est-à-dire que nos candidatures, pour séparées qu'elles aient été, n'ont pas divisé notre impact.

En ce qui vous concerne, vous avez d'ailleurs pu vérifier, ou plus exactement vérifier pour la deuxième fois après les municipales de 2001, que votre politique sous votre propre drapeau trouvait un électorat non négligeable. Dans ce sens nous vous avons rendu service, et sans nuire ni à vous ni à nous, puisque nous avons fait le même score qu'en 1995.

De plus, sur le plan militant vous avez, dites-vous, gagné de l'influence mais vous avez pu juger dans les derniers mouvements que sur le plan du crédit ainsi que sur celui de l'influence militante, nous n'avons perdu par rapport à vous depuis un an ni crédit ni forces, bien au contraire.

Enfin, dès à présent, nous répétons notre opposition totale pour les régionales à des accords avec qui que ce soit entre les deux tours, sauf accord formel de nos deux organisations. Le non-respect d'une telle clause, même dans une seule région, entraînerait automatiquement la rupture de notre accord pour les euro-

péennes, accord qui devrait d'ailleurs, pour des raisons de proximité des deux campagnes, être bouclé en même temps que celui sur les régionales.

En cas de candidatures communes, nous n'envisageons absolument pas de vous imposer nos propres idées et nos propres formulations, mais nous n'accepterions pas l'inverse. C'est pourquoi nous avons tenu à vous préciser à l'avance le cadre et les limites de ce que nous pourrions envisager et il nous paraît évident que les régionales conditionnent les européennes, car il est impossible de se présenter séparément aux régionales et ensemble aux européennes, étant donné la semi-régionalisation de ces dernières et la proximité dans le temps de ces deux scrutins.

Cela dit, il serait tout à fait possible et utile de trouver un accord pour transformer ces campagnes électorales en une lutte sur le terrain des revendications essentielles et vitales du monde du travail. Avant tout sur la question de l'emploi, des licenciements collectifs et du chômage, avec comme revendications essentielles l'interdiction absolue des licenciements collectifs et la réquisition des entreprises qui licencieraient tout en faisant du profit, et surtout le contrôle public de la collectivité sur la comptabilité des grandes entreprises.

Une telle campagne devrait prolonger la lutte contre les mesures gouvernementales sur les retraites, la régionalisation à venir de toute l'Éducation nationale, et devrait dénoncer les ambiguïtés syndicales et celles (pour ne pas dire plus) du PS.

En développant une campagne sur ces questions dont dépendent la vie quotidienne et l'avenir des travailleurs, sans faire un catalogue de revendications tout azimut, nous avons largement les moyens d'un tel combat en commun. Surtout après les dernières grèves où le mot « travailleur » a pris tout son sens pour de nombreuses catégories de salariés qui, comme les enseignants, ont pris conscience qu'ils appartenaient, comme les cheminots, les postiers et bien d'autres, à la même classe sociale.

Dans un tel cadre, si nous voulons nous entendre, nous le pouvons, et vous avez maintenant, au moment de préparer votre congrès, tous les éléments pour juger sur quelles bases nos discussions pourraient s'engager.

Avec nos salutations fraternelles,

Pour le CE de
Lutte Ouvrière,

Bâtiment, travaux publics

FACILITER LE PROFIT DES PLUS GROS

Sous prétexte de « simplifier le droit », le gouvernement veut permettre aux grands patrons du bâtiment et des travaux publics de se voir attribuer encore plus facilement les grands chantiers. Et il ne sera pas trop regardant ni sur les prix ni sur la qualité.

Que les actionnaires des grosses sociétés du bâtiment et des travaux publics vivent en grande partie de l'argent de la collectivité, ce n'est pas nouveau. La construction de logements sociaux, de routes, de bâtiments publics alimente les carnets de commandes, et tous ces travaux sont une source importante de bénéfices. Ainsi, au début des années quatre-vingt-dix, lors de la rénovation de lycées, une entente entre les grands groupes du bâtiment avait conduit à des profits spectaculaires. En Île-de-France, la majorité – RPR à l'époque – du Conseil régional avait été arrosée largement.

L'affaire avait été particulièrement juteuse, allant par exemple jusqu'à une marge de 15 % en faveur d'une filiale de la Lyonnaise des Eaux pour les travaux du lycée de Coulommiers en Seine-et-Marne. Le montant des sommes ainsi dilapidées ayant été en partie rendu public, la façon de passer ce genre de commandes de travaux fut par la suite légèrement revue. Pas pour longtemps, puisque le gouvernement vient d'obtenir – dans un délai record – le feu vert de sa majorité au Parlement pour revenir à une façon de faire qui ressemble comme deux gouttes d'eau à la pratique antérieure.

Officiellement, il s'agit de « simplifier le droit ». En réalité, il s'agit de simplifier la vie aux plus grosses sociétés du bâtiment, en leur évitant d'avoir à négocier sur les prix.

Cela a déjà commencé l'année dernière pour la construction de prisons, de commissariats et de gendarmeries. Politique du « tout sécuritaire » oblige, il n'y avait pas le temps de finasser, expliquait le gouverne-

ment : il fallait confier d'urgence la construction de ces bâtiments à des entreprises capables à la fois de faire les projets sur plans, de construire, de jouer un rôle de banquier et d'assurer la maintenance. Et l'État, bon prince, acceptait de signer un contrat unique pour tout cela, sans avoir forcément le temps d'entrer dans les détails.

L'hiver dernier encore, ce genre de commandes, c'était promis, devaient rester exceptionnelles. Mais comme l'appétit vient en mangeant, il est aujourd'hui question de procéder de la même façon « simplifiée » pour des projets d'hôpitaux à Caen, à Dijon, au Havre, ou pour la construction d'une mairie dans l'Hérault et de plusieurs sections du TGV.

Des organisations d'architectes ont protesté parce que leur profession se trouve quasiment évincée de ces constructions, si ce n'est comme sous-traitante des grandes sociétés du bâtiment. À cette occasion, elles rappellent les problèmes engendrés dans le passé par ce type de commandes. Ainsi, 875 établissements scolaires du type « Pailleuron » avaient été construits au début des années soixante-dix, en faisant des économies et avec des règles de sécurité « assouplies ». Le 6 février 1973, ce fut le drame, un incendie ravagea le collège de la rue Edouard Pailleuron dans le 19^e arrondissement de Paris, provoquant la mort par asphyxie de 16 enfants et de 4 adultes.

Aujourd'hui, si le gouvernement voulait effectivement construire ou rénover des bâtiments, pour les hôpitaux par exemple, en se souciant de la qualité sans pour autant creuser des gouffres financiers, il imposerait ses prix aux grands groupes du bâtiment sous le contrôle des futurs usagers (personnels, médecins). Mais il préfère clamer aux grandes sociétés du bâtiment : enrichissez-vous, l'argent public est là pour vous servir, et vite.

Jean SANDAY

Justice

FERMEZ L'ŒIL, ET LE BON

Eric de Montgolfier, procureur de Nice, serait dans le collimateur du ministre de la Justice. Ce dernier s'appuie sur les conclusions d'un rapport de l'Inspection générale des services judiciaires, vieux de plus d'un an, ordonné par la précédente ministre de la Justice à la demande du procureur de Montgolfier lui-même. Celui-ci en espérait une confirmation des soupçons qu'il portait sur l'intégrité de certains magistrats niçois. Mais les auteurs du rapport ont préféré conclure qu'« Eric de Montgolfier a donné, par ses prises de position publiques, l'apparence de la vérité à des soupçons non vérifiés ». Le procureur de Nice avait à plusieurs reprises attiré l'attention des médias et de l'opinion sur des affaires mettant en cause des notables, dont des magistrats. Ce rapport qui met en cause les méthodes du procureur de Montgolfier ne blanchit pas

pour autant ces magistrats, préconisant même la mutation de l'un d'entre eux, récemment déplacé à Antibes. Mais pour Dominique Perben, ministre de la Justice et Garde des sceaux, « une réorganisation s'impose » dans les tribunaux niçois et cela semble signifier, pour le ministre, éloigner de Montgolfier des affaires niçoises pour permettre à la Justice de reprendre un cours plus serein.

Le syndicat de la magistrature soutient de Montgolfier et voit dans les conclusions du rapport de l'Inspection, reprises par le ministre de la Justice, une volonté « de reprise en main du parquet ». Régulièrement le fonctionnement de la justice est mis en cause au nom des droits des citoyens mis en examen et qui doivent être considérés innocents tant qu'ils ne sont pas condamnés. Mais ces bons principes ne sont rappelés que

lorsque ce sont des notables ou des puissants qui sont mis en cause, comme à Nice et plus récemment à Toulouse.

Alors on peut toujours reprocher aux quelques juges qui n'hésitent pas à révéler des affaires que les nantis et leurs porte-parole déclarent « sensibles » d'user et d'abuser des médias pour influencer l'opinion et de viser à leur propre valorisation. Quels autres moyens auraient-ils à leur disposition pour contraindre des personnages se considérant au-dessus des lois à rendre quelques comptes ? Mais même ces quelques coups d'épingles portés aux habitudes et aux préjugés politiques et sociaux de ce qu'on appelle la justice, les autorités établies ont des moyens de les contrecarrer comme le rappellent les mésaventures de carrière du procureur de Montgolfier.

Alain VALLER

L'ARGENT NE RÉPARE PAS L'INJUSTICE

Pour avoir injustement passé plus de quinze ans en prison, Patrick Dils, innocenté en mai 2002, vient de recevoir 700 000 euros d'indemnisation de la part de l'État, au titre du préjudice moral et matériel. Cette somme, c'est beaucoup pour la justice et pour l'État, qui n'ont pas pour habitude de reconnaître leurs torts et de dédommager les victimes de leurs erreurs. Mais c'est peu pour avoir pris quinze ans de la vie d'un homme et, de toute façon, aucune somme d'argent ne pourra effacer la privation injuste de liberté.

Alors qu'il n'avait que seize ans, Patrick Dils avait été accusé du meurtre de deux jeunes enfants. Au bout de quarante-huit heures d'interrogatoire sans relâche, il avait fini par avouer. Bien que deux autres personnes, tout aussi innocentes, aient avoué avant lui et malgré l'absence de preuves, la justice l'avait déclaré coupable par deux fois. Il a fallu deux témoignages qui l'innocentent pour qu'un troisième procès ait lieu, quinze ans après, et qu'il

soit libéré.

Si Patrick Dils avait appartenu à un milieu aisé, il y a fort à parier que l'instruction aurait été moins bâclée, et la justice plus attentive. Mais il était jeune, sans défense, issu d'un milieu modeste, et cela avait suffi aux policiers pour ne pas chercher plus loin, et aux juges pour le condamner sans tenir compte des invraisemblances ni de ses proclamations d'innocence.

Combien d'autres Patrick Dils, victimes d'erreurs judiciaires, sont en prison sans motif ? Un trop grand nombre, sans doute. Et tous n'auront pas la « chance » d'avoir droit à un nouveau procès. Pour ne citer qu'un exemple : si Omar Raddad est maintenant libre après avoir été gracié par le président de la République, aux yeux de la justice, il reste toujours coupable.

M.L.

L'injustice par l'impôt

Confirmée récemment par Chirac, la poursuite de la baisse des impôts sur le revenu a conduit « à toujours plus d'injustice sociale », constate le SNUI (Syndicat national unifié des impôts). La baisse de 5 % en 2002, dit le SNUI, « a largement profité aux détenteurs des plus hauts revenus ».

En fait, au lieu de les baisser, il faudrait augmenter fortement les impôts sur les plus hauts revenus, sur le capital et les profits. Cela justement pour financer les services publics utiles à la population alors que ce gouvernement, comme celui de Jospin, ne cesse de les réduire.

Fonderies du Poitou
(Ingrandes - Vienne)

LA FONTE EN GRÈVE POUR LES SALAIRES

Du 23 au 27 juin, à l'usine Fonte des Fonderies du Poitou, nous avons fait grève à l'appel des syndicats CGT, UDT (autonomes), FO et CFDT pour revendiquer une augmentation des salaires.

C'est la première grève qui se produit à la Fonte depuis qu'en septembre 2002 l'autre partie de l'usine, la fonderie Aluminium qui fabrique les culasses et emploie 700 personnes, a été rachetée par le

fonds d'investissement nord-américain Questor. La fonderie Fonte, qui compte 470 salariés et produit des carters moteurs essentiellement pour Renault, est restée sous la coupe de Teksid, la filiale fonderies de Fiat.

Lors de la scission des Fonderies, les patrons avaient expliqué que chacune des deux entreprises aurait désormais un parcours différent. En matière de salaire, on a vite vu ce que cela signifiait : très peu pour les uns... et pas grand-chose

pour les autres !

A la Fonte, la direction n'avait accordé que 1,3 % d'augmentation en avril – même pas de quoi compenser l'augmentation officielle des prix. A cela s'est ajouté le fait qu'une série de jours chômés nous ont été imposés depuis le début de l'année, réduisant d'autant la paye. Après quoi les patrons ont annoncé qu'ils allaient avoir recours à des intérimaires pour faire face à un surcroît d'activité... C'était plus qu'il n'en fallait pour que

nous décidions la grève, à plus de 80 % des effectifs ouvriers, bloquant ainsi totalement la production.

La direction commença par refuser d'avancer la réunion de renégociation des accords d'entreprise prévue à la mi-juillet. Puis elle convoqua les syndicats le jeudi 26 juin pour leur proposer une misérable augmentation de 1 % (0,7 en juillet et 0,3 en septembre). Cette proposition, qui équivaut à ce qui a été accordé à l'Aluminium en mars, fut rejetée par

les grévistes qui, après quatre jours de grève, la prirent pour ce qu'elle était : une véritable provocation.

Vendredi 27, les patrons accordaient en plus une prime de 400 euros et, sur proposition des responsables syndicaux, l'assemblée des grévistes vota la reprise du travail. Même si une partie d'entre nous avaient le sentiment de ne pas être allés au bout des possibilités de la grève, il y avait tout de même de la fierté d'avoir su résister à un patronat de plus en plus arrogant.

Après les licenciements à Romorantin L'ATTITUDE INDÉCENTE DE RENAULT ET LAGARDÈRE

AFP



Manifestation à Romorantin le 30 novembre 2002 contre la fermeture de Matra-Automobile.

Les groupes Renault et Lagardère viennent de signer une convention avec l'État, aux termes de laquelle les deux groupes vont donner 11 millions d'euros pour « redynamiser le bassin d'emploi » de Romorantin, là où ils sont responsables de la disparition de milliers d'emplois.

Car cette aumône misérable, qui de plus ne servira qu'à donner, au nom de « l'aide à l'emploi », des aides éventuelles à quelques patrons en mal de subventions, est une provocation face aux dégâts que la politique de ces deux groupes a provoqués.

Les deux géants de l'industrie se sont formidablement enrichis avec la production de l'Espace, dont ils ont organisé la fabrication à Romorantin. Les sites de production de ce nouveau véhicule, partagé par les deux groupes, ont regroupé plus de 3 000 salariés, faisant tra-

vailler des milliers d'autres salariés dans la sous-traitance. Bénéficiant de l'exclusivité dans cette gamme de produit automobile, Renault et Matra-Lagardère se sont partagé le pactole. Les investissements ont été amortis très rapidement, puis le travail des ouvriers a généré des superprofits considérables. On considère que pendant plus de quinze ans ce fut une des fabrications les plus rentables de l'industrie automobile.

Les centaines de millions de bénéfices officiels, sans parler des autres, les ouvriers n'en ont pas vu la couleur ; ils sont partis chez Renault et dans les coffres de la famille Lagardère... Et une fois ces richesses accumulées, les deux compères ont décidé d'aller faire fructifier le fruit du travail de leurs ouvriers ailleurs. Les suppressions d'emplois ont commencé. Pour donner le change, les

deux patrons ont fait semblant de vouloir affecter « une nouvelle production » à Romorantin, ce qui était le prétexte pour préparer la fermeture définitive, organisée il y a quelques mois, laissant les salariés dans le désarroi et la détresse, et transformant en désert économique Romorantin et la région alentour.

La moindre des choses aurait été que ces géants de l'industrie, riches à milliards, garantissent un travail et un salaire sur place aux ouvriers de Matra-Lagardère-Renault, mais aussi à tous les salariés des entreprises travaillant pour eux. Cela n'aurait fait qu'écorner les fortunes amassées sur le travail des salariés. Mais le droit de vivre de son travail et de ne pas sombrer dans la misère, il faudra l'imposer par la force à ces patrons licenciés.

P.S.

OTUS OTN (Sevrans, Seine-Saint-Denis)

UNE REPRISE DANS L'AMERTUME

Après trois semaines de grève, les ouvriers d'OTN (entreprise liée à Vivendi chargée du ramassage des ordures à Sevrans et dans les communes environnantes) ont repris le travail, le jeudi 26 juin.

Les « propositions » du patron, présentées comme les dernières, étaient : reprise du travail le jeudi, avec sept mutations sur d'autres dépôts (cinq délégués et deux ouvriers non protégés) ou bien, en cas de refus, 23 licenciements.

Ce protocole a été signé par la CGT, majoritaire dans l'entreprise. Tout au long du conflit, la CGT a conduit la grève, par l'intermédiaire de son délégué dans l'entreprise, de l'UL et de l'UD, qui ont ainsi organisé manifestations, rassemblements, conférence de presse et toute la logistique autour du piquet de grève, avec l'aide de militants extérieurs (communaux, syndicat du Livre...). La CGT a ainsi fait de ce conflit une lutte emblématique, dans l'idée de « convergences » entre le public et le privé, face au patronat et au gouvernement. Rappelons que la grève a commencé en plein mouvement contre le projet Fillon.

Cette solidarité et ces soutiens, par des militants de base et par des dirigeants locaux, ont certes été appréciés par les grévistes. Mais par ailleurs la CGT a aussi contrôlé cette grève du début à la fin, une fin qui laisse un goût amer à un certain nombre de travailleurs.

La CGT a ainsi rencontré la direction en mettant au point avec elle ce protocole, qu'elle a présenté comme étant la dernière issue au conflit, rajoutant à cette pression l'idée que le préfet allait réquisitionner une autre entreprise pour ramasser les ordures, voire même allait faire appel à l'armée. Elle a aussi mis en avant le repli des élus de gauche qui pourtant, au début, soutenaient le mouvement. La CGT a ainsi mis les grévistes devant le fait pratiquement accompli de devoir terminer la grève « parce qu'elle survivait artificiellement ».

Le vote des grévistes présents la veille de la reprise ne dégagant pas de majorité claire, la CGT a fait voter ses syndiqués et a donc ainsi engagé sa signature pour ce protocole, alors qu'il ne correspondait pas à l'avis d'un certain nombre de grévistes (délégués ou non, mutés ou non) qui ne voulaient pas de cet ultimatum, et encore moins de la façon dont il avait été mis au point. La reprise du jeudi s'est faite avec sept mises à pied et s'est déroulée avec une tension entre les grévistes, les non-grévistes et les chefs.

Certains grévistes reprochent à la CGT d'avoir préservé sa position dans l'entreprise, au détriment d'autres syndicats, donnant le sentiment d'une connivence avec la direction.

Un certain nombre de grévistes ont également manifesté leur colère en malmenant une camionnette de la CGT...

SNCF

LA DIRECTION SE CROIT TOUT PERMIS

Pour faire payer la grève aux cheminots, la direction générale de la SNCF n'y va pas avec le dos de la cuiller.

D'après la législation actuelle, pour être considéré comme « gréviste », il faut qu'un préavis ait été déposé par un syndicat cinq jours pleins avant la date du début de la grève et qu'il soit considéré comme valable par la direction. Le préavis peut être reconductible, comme ceux du 13 mai et du 3 juin derniers.

Décidée à être ferme sur le respect des textes, la direction a décidé que, cette fois-ci, elle ne reconnaîtrait plus comme gréviste un cheminot qui aurait interrompu la grève, reconduite chaque jour. Celui qui a fait grève deux jours, mais a repris le travail le troisième pour se remettre en grève le quatrième, n'est alors plus considéré comme gréviste par la direction. En s'appuyant sur une jurisprudence condamnant les grèves dites « perlées », elle considère le travailleur en absence irrégulière, même si à l'échelle de l'entreprise la grève s'est poursuivie.

Lors des grèves contre la réforme des retraites, il ne s'est pas agi de cas isolés, car de nombreux cheminots, dans de petits secteurs, ne se décidaient qu'après avoir été informés de ce qui se passait ailleurs. Pour la journée du 19 juin, la direction a même fait encore mieux, puisqu'elle a mis en absence irrégulière les cheminots sédentaires qui n'ont fait qu'une après-midi de grève pour participer à la manifestation.



Après la grève, la direction tente de réprimer les grévistes. Elle se prépare peut-être des lendemains difficiles.

La différence entre absence irrégulière et grève n'est pas banale sur le plan pécunier. Pour une journée de grève, la retenue est de un trentième de mois en tenant compte de tout, notamment de la prime de fin d'année (pas de cadeau !). Pour un ouvrier d'entretien qui gagne autour de 1 400 euros, cela représente environ 50 euros par jour. En absence irrégulière, cela monte à plus de 80 euros, car le calcul est établi à l'heure, sur la base du tarif des heures supplémentaires... Sur le site de Ville-neuve-Saint-Georges (94), les sédentaires ont calculé que deux journées de grève leur ont coûté environ 92 euros, alors que deux journées déclarées en « absence irrégulière » atteignent 143 euros ! Si ce n'est pas du vol, qu'est-ce que

c'est ?

Animés d'un esprit revan-chard, certains directeurs d'établissement ne reculent devant rien. Par exemple, à Montparnasse, l'assemblée générale ayant voté la reprise du travail et un cheminot ayant décidé de poursuivre la grève, ce dernier s'est vu noté en « absence irrégulière » avec les retenues conséquentes ! Dans ces conditions, il n'est pas dit non plus que, dans certains endroits où l'assemblée aurait voté la poursuite de la grève et où un cheminot aurait malgré tout décidé de reprendre le travail, il ne lui ait pas été retiré une journée...

Face à cette politique de la direction générale, qui se prépare à faire signer aux organisations syndicales ce que Gal-lois, le président de la SNCF,

appelle un accord pour « l'amélioration du dialogue social », et tandis que Raffarin n'a pas renoncé à son idée de « service minimum », les fédérations syndicales de cheminots protestent localement mais n'entreprennent rien au niveau national, même pas sur le plan juridique, sur lequel pourtant il y aurait de quoi faire. C'est la première fois que les cheminots constatent une telle passivité de leur part, y compris de la part de la CGT.

Reste que ces petites ven-geances contre les grévistes pourraient se retourner contre la direction comme autant d'incitations à se remettre en grève... non pas reconductible mais jusqu'à satisfaction et en exigeant le paiement intégral des jours de grève !

Perpignan

SOLIDARITÉ AVEC LES SALARIÉS DES ASF SANCTIONNÉS

Quatre militants CGT des Autoroutes du Sud de la France (ASF) sont sous le coup de la répression patronale : sanctions pour trois d'entre eux qui sont mutés à plus de 300 km de leur domicile, et licenciement pour le délégué central !

Il leur est reproché d'avoir participé à la manifestation interprofessionnelle du 22 mai dernier sur la section d'autoroute de Perpignan, manifestation qui réunissait plus de 1000 participants à l'appel de l'inter-syndicale CGT-FO-FSU-UNSA contre la réforme des retraites.

Cette sévérité exceptionnelle de la direction des ASF s'explique par sa volonté de « faire le ménage » et d'affaiblir les travailleurs organisés des ASF avant la privatisation prochaine de cette société, dont l'État est actionnaire majoritaire.

Malgré la répression, la mobilisation en faveur de ces quatre salariés est réelle. Outre une pétition et diverses délégations auprès des autorités, plusieurs opérations « péages gratuits » ont été ou seront organisées, notamment lors des grands départs de juillet.

Ce sera pour tous les travailleurs-automobilistes une occasion agréable d'exprimer leur solidarité avec tous ceux qui refusent de subir sans réagir les attaques conjuguées du patronat et du

HAUSSES DU 1^{er} JUILLET... ET BAISSSE DU POUVOIR D'ACHAT

Beaucoup de bruit a été fait autour de l'augmentation du smic entrant en vigueur à partir du 1^{er} juillet.

En fait, cette augmentation se résume à 5,27 % de l'heure, portant le smic à 7,19 euros de l'heure, soit pour 35 heures hebdomadaires un salaire brut mensuel de 1 090,48 euros (un peu plus de 7 000 francs). Difficile de vivre correctement avec cela. D'autant plus difficile que cette augmentation ne concerne que moins de la moitié des smicards (un million de travailleurs sur 2,5 millions), ceux qui, depuis le passage aux 35 heures façon loi Aubry, touchent le smic le plus faible. Car

il n'existe pas moins de six smic à l'heure actuelle, calculés en fonction de la date de passage aux 35 heures, qui devraient progressivement disparaître jusqu'à rejoindre le plus élevé d'entre eux. C'est dire que tous les autres smicards toucheront une augmentation qui n'atteindra même pas ces 5,27 %, mais s'étagera entre 1,6 % (pour ceux qui sont passés aux 35 heures après juillet 2002) et 3,2 % (pour ceux qui sont passés aux 35 heures entre juillet 1998 et juin 1999). Et pour préciser encore les limites de cette prétendue « augmentation » dont se vante le gouvernement, il faut rappeler

que l'augmentation de l'indice des prix s'établit officiellement à 1,6 %... ce qui ne reflète qu'approximativement la réalité du coût de la vie.

C'est d'ailleurs la Commission économique et sociale qui annonce pour la période à venir une « dégradation attendue » du pouvoir d'achat. Pas besoin même d'être expert pour constater que le blocage des salaires, les hausses des prix et la diminution des prestations sociales amputent les budgets de toutes les familles de travailleurs, sans parler du chômage qui prive brutalement de revenu décent toute une partie du

monde du travail.

Pour faire bonne mesure, il faut encore ajouter les hausses de prix diverses intervenues récemment (prix du timbre, de l'essence, du gaz domestique) et celles qui viennent d'avoir lieu, au 1^{er} juillet également, comme la hausse des tarifs de l'EDF de 3 % (soit environ 3 euros par mois de plus à payer pour une famille de quatre personnes) et celle des tarifs grandes lignes de la SNCF sur les trains Corail : entre 0,5 et 1,5 euro selon la distance parcourue. La SNCF attend la rentrée pour augmenter les tarifs banlieue... Il faut aussi rappeler les mesures de

déremboursement décidées pour environ 650 médicaments décrétés inefficaces ou à effets très insuffisants, qui sont en train d'entrer en vigueur.

De hausses qui paraissent modestes par-ci en petites hausses par-là, au total, l'ensemble des services publics deviennent plus chers pour les consommateurs et les usagers, dont l'immense majorité est représentée par les familles de travailleurs, chômeurs, smicards ou autres et dont les revenus sont loin d'augmenter au même rythme, quand ils ne baissent pas, globalement, tout simplement.

**Alstom Saint-Ouen
(Seine-Saint-Denis)**

Depuis plusieurs mois, le groupe Alstom est engagé dans un vaste plan de suppressions de milliers d'emplois dans le monde, en plusieurs vagues. À l'usine de Saint-Ouen, la première touchée cette année, les travailleurs agissent pour empêcher la direction de licencier.

Le plan, annoncé depuis plusieurs mois, vise à supprimer près d'un emploi sur trois, ce qui laisse planer un doute sur l'avenir de l'usine. La longue procédure légale, durant laquelle la direction fait semblant de négocier, devait s'achever fin juin et les premières lettres de licenciement devaient partir début juillet. Mais les travailleurs ont su perturber la procédure.

Il y a un mois, pendant ces pseudo-négociations, les travailleurs avaient bloqué l'expédition d'un gros transformateur au Port-en-Seine, le débouché de l'usine. La direction, ayant raté le départ du bateau pour l'Afrique du Sud, avait un peu reculé sur le nombre d'AFC, ces allocations de fin de carrière qui permettraient aux travailleurs à moins de cinq ans de la retraite d'attendre celle-ci dans des conditions acceptables. Mais cela ne concernait que la moitié des 105 suppressions d'emploi, ce qui laissait encore du monde sur le carreau.

Depuis le blocage du premier Comité central d'entre-

prise à Paris, la direction préfère tenir ses réunions loin de Saint-Ouen, à Lyon. Il y a trois semaines, nous nous étions déjà invités, par téléphone, et la direction avait pu entendre par haut-parleur tout ce qu'on avait à lui dire. Ça n'avait pas suffi. Alors, ce coup-ci, un car plein est descendu, ateliers et bureaux mélangés. La direction avait préféré quitter l'hôtel où elle tient ses réunions pour se réfugier dans l'usine Alstom de Villeurbanne... et cela a permis aux travailleurs de cette usine de débrayer massivement.

Dans tout cela, on n'a vu la direction que de loin (mais à portée d'œuf tout de même). Et pendant que cela bougeait à Lyon, cela bougeait aussi à Saint-Ouen.

Il y a eu aussi des actions avec d'autres travailleurs du groupe : lundi 23 juin, la matinée a été agitée au siège de Levallois, avec nos camarades de Rateau-La Courneuve, menacés eux aussi. Et, indépendamment des actions menées à Saint-Ouen, nous devons nous inviter le 2 juillet,

avec l'ensemble des travailleurs du groupe, à l'assemblée des actionnaires.

Alstom est un groupe riche, qui s'est enrichi en partie sur le dos de la collectivité, en vendant les gros équipements électriques à EDF ou à ses équivalents du monde entier, ou en

fabriquant les motrices des TGV. Ses difficultés financières actuelles, qui viennent en bonne partie de spéculations financières, lui servent de justificatif aux licenciements. Plus l'action plonge (et elle vaut aujourd'hui moins du dixième de sa valeur passée) et plus la

direction programme de licenciements pour plaire à ses actionnaires.

Eux, ils comptent leurs profits et ils voudraient que nous, on compte nos lettres de licenciement. Pas question !

Correspondant LO

Arcelor-Sollac

UN CCE ENVAHI ET REPORTÉ

Mercredi 24 juin devait se tenir à Dunkerque un Comité central d'entreprise de Sollac-Atlantique, une des sociétés qui constitue le trust de l'acier Arcelor. Mais 300 travailleurs des usines de Montataire (Oise), de Mardyck et de Dunkerque en ont empêché la tenue.

D'ici 2006, Sollac veut supprimer 440 emplois à Montataire et 430 à Mardyck, près de Dunkerque. De plus, des menaces pèsent sur les centres de recherche de Dunkerque (67 emplois) et de Montataire (100 emplois). Ces nouvelles suppressions d'emplois s'ajoutent à celles

annoncées précédemment à Liège, Florange, Brême, Eisenhüttenstadt, Laudun, Isbergues, qui représentent avec les emplois indirects la perte de vingt mille emplois. Les patrons, qui ont fusionné différentes sociétés et usines dans Arcelor, ne gardent que les activités qui leur rapportent le plus de profit. L'usine de Mardyck dégagerait un bénéfice de 8% mais, pour les patrons, c'est trop peu. Alors, ils veulent fermer toute une partie de ses activités.

Devant les ouvriers qui venaient leur demander des comptes, les dirigeants de Sollac-Atlantique ont répété qu'ils s'engagent à créer autant d'emplois qu'ils vont en faire disparaître. « *menteurs* », leur ont répondu en

chœur les travailleurs, qui savent que l'usine de Sollac-Biache dans le Pas-de-Calais a été fermée au début de l'année et qu'il reste encore 80 travailleurs sur le carreau. Quant à ceux qui ont été reclassés à Dunkerque, ils doivent souvent faire 250 km par jour pour aller au travail dans cette ville et en revenir. Tout cela, pour gonfler les profits d'Arcelor qui, entre le déficit annoncé (121 millions d'euros) et les provisions réalisées (458 millions), ont été en 2002 de plus de 330 millions d'euros (plus de 2 milliards de francs).

Mais si Arcelor est un trust puissant, les travailleurs représentent aussi une force qui peut bloquer bien plus qu'un CCE !

**Imprimerie ex-SCIA
La Chapelle-d'Armentières
(Nord)**

Mardi 24 juin, vers 7 heures du matin, cinq salariés de l'imprimerie ex-SCIA à La Chapelle-d'Armentières dans le Nord étaient embarqués chez eux par une dizaine de policiers et emmenés au commissariat de Béthune. Un sixième salarié était convoqué l'après-midi.

Leur interpellation était effectuée dans le cadre d'une enquête, déclenchée après que plusieurs dizaines d'ouvriers de la SCIA sont allés manifester à l'usine de Ruitz (près de Bruay dans le Pas-de-Calais), appartenant au même ex-patron, Léonce Michel Deprez.

Entre décembre 2001 et avril 2002, les travailleurs de la SCIA se sont battus pour empêcher la fermeture de leur entreprise et sauver 200 emplois. Le patron avait mis en liquidation l'usine afin de délo-

caliser la production et les machines sur le site de Ruitz. Pour tout le monde, cette liquidation apparaissait comme frauduleuse et une véritable arnaque pour virer les salariés, sans rien déboursier.

Le patron est le fils de Léonce Deprez, député-maire UMP du Touquet. Il bénéficie de nombreux appuis patronaux et politiques. Au cours de leur lutte, les salariés de la SCIA ont mené de nombreuses actions. Le 16 mars 2003, ils sont allés occuper l'entreprise Deprez à Ruitz : quelques tags sur les murs, des palettes et des pneus brûlés.

Un repreneur, Daniel Rotatives, a embauché 80 salariés sur les 200 licenciés dans les anciens locaux complètement dévastés par l'ancien PDG.

Au mois de mai 2003, le PDG Léonce Michel Deprez, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Béthune, a été condamné par le tribunal correctionnel de Lille

pour entrave au Comité d'établissement, avec 4 000 euros d'amende et cinq ans d'inéligibilité.

Ce patron voyou a quand même porté plainte contre les salariés pour « *dégradations et entrave à la liberté du travail* » à l'usine de Ruitz. Six ouvriers, dont deux délégués CGT et quatre licenciés au chômage, se sont retrouvés au commissariat de Béthune pour subir un interrogatoire dans lequel les inspecteurs leur demandaient de dénoncer leurs camarades sur des photos.

Devant le commissariat, 150 personnes, en majorité des militants de la CGT, des enseignants et des salariés de Coventry (ex-Lever) sont venus clamer leur indignation contre ces inculpations. L'après-midi, menottes aux poignets, les six travailleurs étaient emmenés au tribunal de Béthune. Une juge décidait la mise en examen avec mise en liberté sous contrôle judiciaire

et 200 euros de caution par mois, pendant un an !

Les travailleurs n'ont fait que défendre leur droit à l'existence et leur emploi. Cette vengeance patronale,

relayée par les gesticulations sécuritaires du ministre de l'Intérieur Sarkozy, impose la mobilisation des salariés, des organisations syndicales et politiques pour la com-

**NON AUX POURSUITES JUDICIAIRES
CONTRE SIX SALARIÉS !**

Les brochures du Cercle Léon Trotsky

LES RETRAITES : faire face à l'attaque qui se prépare contre la classe ouvrière

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 31 janvier 2003

L'IRAK, ENJEU ET VICTIME DES GRANDES MANŒUVRES DE L'IMPÉRIALISME

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 8 novembre 2002

50 ans après la mort de Staline,
15 ans après la Pérestroïka,
11 ans après la fin de l'URSS

OÙ VA LA RUSSIE ?

Exposé du Cercle Léon Trotsky du 25 avril 2003

Prix : 1,5 euro par brochure.
Envoi contre quatre timbres à 0,46 euro

Parlement européen

INTÉRÊTS PRIVÉS ET MARCHÉS PUBLICS

En France, le gouvernement prépare une « réforme » de l'organisation des marchés publics. Les grands esprits se rencontrent puisque les autorités européennes font de même, avec le même but et les mêmes trucs. Ainsi, un relèvement des seuils au-delà desquels un marché public doit faire l'objet d'une adjudication élargira les

possibilités pour les entreprises de traiter de gré à gré et sans réel contrôle. Cela est justifié, en France comme dans l'Union européenne, par un prétendu souci de réduire les coûts administratifs... mais en fait par celui d'ouvrir toujours plus largement au privé l'accès aux fonds publics.

Voici, sur ce sujet, les prin-

cipaux extraits de l'intervention faite au Parlement européen le 30 juin par notre camarade Arlette Laguiller.

« Ce qui saute aux yeux, c'est à quel point les ennemis les plus acharnés de l'étatisme oublient leur prévention dès lors qu'il s'agit de se disputer les commandes de l'État.

Oh oui, l'argent de l'État

les intéresse ! Mais comment donc les grands trusts du bâtiment et des travaux publics auraient-ils édifié des empires financiers sans les commandes de l'État ? Comment survivaient les trusts de l'armement s'il n'y avait pas l'argent public ? La prétendue économie de marché est une économie assistée vivant sous perfusion de l'État !

(...) Dans les conditions d'adjudication, (...) foire des exigences environnementales ou de la santé des usagers (...) et de bien d'autres aspects comme les recherches archéologiques ! Foire des conditions de travail et de salaire des travailleurs des entreprises qui empochent l'argent public !

Foie des intérêts de la société ! Seule compte la rentabilité. C'est une organisation sociale réduite à un bilan comptable.

Par ailleurs, sous prétexte de « coordonner les procédures des marchés » de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux, les autorités européennes cherchent à faire entériner comme allant de soi qu'il s'agit, justement, de marchés, et pas de services vitaux pour la société. Eh bien, ces services de l'eau, de l'énergie, des transports et des services postaux doivent rester des services publics, et pas être concédés à des groupes privés, préoccupés par leur profit et pas par les intérêts des usagers ! »

OGM

ON NE PEUT FAIRE CONFIANCE AUX CAPITALISTES

Mardi 1^{er} juillet, au Parlement européen, des amendements étaient soumis au vote des députés pour mettre en place et améliorer la traçabilité et l'étiquetage des produits OGM destinés à l'alimentation humaine et animale.

Et, comme l'a dit notre camarade Arlette Laguiller dans son intervention : « rien que la fébrilité des semenciers dans l'activité de lobbying, pour convaincre les députés de rejeter les amendements adoptés par la commission Environnement, nous incite, au contraire, à les voter, malgré les limites de ces textes. » Et d'ajouter : « Nous sommes pour la traçabilité et l'étiquetage les plus complets des OGM destinés à l'alimentation humaine et animale, afin que le consommateur puisse juger et choisir. Ce n'est pas la modification génétique elle-même qui pose problème, pas plus que la recherche menée dans ce sens. Ce qui pose problème, c'est que l'exploitation de ces produits soit entièrement entre les mains de grands trusts de l'agro-alimentaire auxquels la société ne peut absolument pas faire confiance. Car ils ne cherchent pas les modifications génétiques en fonction de l'intérêt des hommes mais en fonction de ce que cela leur rapporte. »

On peut donner un exemple de cette situation :

Il y a quelques années, un géant des biotechnologies, Astra Zeneca, annonçait à grand renfort de publicité la mise au point d'un riz révolutionnaire, le « riz doré », génétiquement modifié pour contenir un précurseur de la vitamine A. Cette vitamine, que l'on trouve à satiété dans nos pays riches

dans les produits laitiers et notamment le beurre, manque dans les pays pauvres et cette carence est responsable, surtout chez les enfants, de troubles de la vue qui peuvent conduire à la cécité. Les géants des biotechnologies se posaient alors en humanitaires, soucieux de la santé des plus pauvres et grâce auxquels des centaines de milliers d'enfants allaient enfin échapper à la cécité.

Ils oublièrent de dire l'essentiel. D'abord qu'il faudrait absorber au moins un kilo de riz (sec !) par jour pour couvrir les besoins. Ensuite, que

les recherches étaient loin d'avoir abouti, permettant d'assurer que le précurseur de la vitamine A contenu dans le riz doré était assimilable par l'organisme. Effet d'annonce pour redorer le blason des industriels des biotechnologies, ce riz OGM est encore dans les éprouvettes...

Aux États-Unis, les fermiers utilisateurs de semences OGM n'hésitent pas, lorsqu'il s'agit de graines de coton. Les trois quarts du coton produit sont génétiquement modifiés pour résister aux herbicides. Cela requiert moins de travail,

les gains de productivité sont tout bénéfique et... aux USA, le coton, ça ne se mange pas !

Par contre, les mêmes sont beaucoup plus hésitants lorsqu'il s'agit de semer le blé OGM résistant aux herbicides qui sera bientôt disponible. Et des betteraves sucrières, elles aussi résistantes aux herbicides, attendraient depuis plus de quatre ans que les fermiers veuillent bien les utiliser. « Notre secteur n'a jamais refusé la technologie. Ce qui est en cause, c'est plutôt le risque de perdre des parts de marché. Personne ne veut être

le premier », explique la directrice de la commission californienne du blé... Eh oui, le blé et le sucre, ça se mange et les producteurs redoutent, non pas les risques des OGM pour l'environnement ou la santé, mais les réactions, les craintes des consommateurs.

Oui, la mise en culture, ou non, des OGM aujourd'hui disponibles ne se fait nullement en fonction de l'impératif de nourrir la planète mais, comme toutes les productions industrielles, en fonction des impératifs de revenus des actionnaires.

Sophie GARGAN

Grenoble : POUR LA LIBÉRATION DE JOSÉ BOVÉ

Lundi matin 30 juin, près de 400 personnes se retrouvaient devant le nouveau palais de justice de Grenoble pour réclamer la libération de José Bové.

« Devant » n'est d'ailleurs pas tout à fait exact, car tout le bâtiment était encerclé de CRS bottés et casqués, une double rangée de barrières empêchant toute approche et des CRS étaient même postés sur les toits des immeubles environnants.

Dominique Perben, le ministre de la Justice, était attendu pour inaugurer ce nouveau palais de justice. Les manifestants, venus à l'appel de diverses organisations, dont la Confédération Paysanne, la FSU et la CGT, et qui comptaient parmi eux bon nombre d'intermittents du spectacle en lutte, inaugurèrent

donc symboliquement un « palais de l'injustice ».

La prise de parole des organisateurs dénonçait l'incarcération de José Bové et se terminait ainsi : « Aujourd'hui, alors que les grands délinquants de la drogue ou des trafics d'armes, les assassins de préfet courent toujours, alors que la plupart des instructions d'affaires impliquant des élus corrompus, des hauts fonctionnaires et des dirigeants de grandes entreprises ayant puisé dans la manne publique se terminent par des non-lieux, alors que leurs rares procès se terminent par des peines légères, alors qu'ils sont facilement amnistiés, alors que pour les grands scandales, Elf, Crédit lyonnais, sang contaminé, il n'y a presque jamais de coupable, ce sont les syndicalistes que l'on met en prison. Alors, oui,



Manifestation devant la prison où est incarcéré José Bové.

nous sommes bien ici devant le palais de l'injustice et de l'impunité. »

Les slogans « Chirac en prison, Bové à la maison » « Police partout, justice nulle part » étaient repris avec énergie. Le ministre a eu son inauguration, au milieu de ses

compères hauts fonctionnaires et sous haute protection policière – et les députés socialistes n'ont pas semblé gênés d'être eux aussi au premier rang – mais cela n'a pas empêché l'opposition à l'emprisonnement de José Bové de se manifester haut et fort.